

RÉFORME DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Tebboune mise sur une stratégie à long terme

En reportant la création des deux agences nationales chargées de réguler les activités d'importation et d'exportation, le président Abdelmadjid Tebboune envoie un message clair : l'Algérie engage une réforme stratégique de sa politique commerciale, menée avec méthode, lucidité et ambition. P 3



AÏD EL-ADHA Vers la collecte de deux millions de peaux de moutons

La récupération des peaux de moutons durant l'Aïd El-Adha 2025 fait l'objet d'une campagne nationale lancée par le Ministère de l'Industrie. Cette opération vise à valoriser les peaux issues des sacrifices, tout en soutenant les industries du cuir et du textile.

P 2

AÏD AL-ADHA, ÉTÉ ET PLAN ANNUEL Le ministre de l'Hydraulique fait le point



Alors que l'Aïd al-Adha coïncide une nouvelle fois avec le lancement de la saison estivale, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, s'est exprimé pour rassurer les Algériens. Entre plan d'urgence pour les jours de fête, gestion des pics de consommation estivale et vision stratégique à long terme, il a présenté un état des lieux des efforts menés par l'État en matière d'accès à l'eau.

P 5

MARCHÉ FINANCIER L'ALC lève 3 milliards DA sur le marché obligataire

La société Arab Leasing Corporation (ALC) a annoncé, hier à Alger, que son troisième emprunt obligataire, d'un montant de 3 milliards de dinars et destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, a été intégralement souscrit.

P 2

CACOBATPH

**Lancement d'une version
allégée de la déclaration
annuelle des salaires P 2**

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE SAÏDAL,
MADAR ET DES CHERCHEURS ALGÉRIENS

**Vers la fabrication de
vaccins innovants à usage
humain et vétérinaire P 2**

INDICE DES PRIX À LA
CONSOMMATION

**Légère baisse
en avril 2025 P 5**

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE
SAÏDAL, MADAR ET DES CHERCHEURS
ALGÉRIENS

Vers la fabrication de vaccins innovants à usage humain et vétérinaire

Par S. R.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a supervisé hier, au siège du ministère, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat en actions entre le groupe public Saïdal, le groupe public Madar, et des chercheurs algériens, en vue de la création d'un laboratoire scientifique de recherche spécialisé dans le développement et la production de vaccins innovants à usage humain et vétérinaire. En marge de la cérémonie, le ministre a souligné que ce laboratoire, le premier du genre en Algérie, s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la souveraineté nationale en matière de sécurité sanitaire. Le ministre a précisé que ce projet permettra, grâce aux compétences nationales, de concevoir et de produire une gamme de vaccins destinés à la santé humaine et animale, de réduire la facture des importations, et de créer de nombreux emplois pour les jeunes, tout en impliquant les chercheurs et les start-ups spécialisées.

De son côté, le PDG du groupe Madar, Amara Charafeddine a qualifié ce projet de stratégique, car directement lié à la sécurité sanitaire des citoyens, l'une des priorités des plus hautes autorités du pays. Pour sa part, le Professeur Yahia Bacheloun, spécialiste en virologie, a estimé que la création de ce premier laboratoire scientifique en Algérie contribuera à protéger la santé humaine et les ressources animales contre diverses maladies virales. Il a souligné qu'il s'agit d'un projet qui relie la recherche scientifique à l'industrie pharmaceutique, valorisant ainsi les efforts de l'État algérien dans ce domaine.

CACOBATPH

Lancement d'une version allégée de la déclaration annuelle des salaires

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en ligne de la nouvelle version de la Déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS EMPLOYEUR 1.0.52), destinée à la campagne des congés payés 2024-2025. Cette version actualisée introduit une simplification notable des démarches administratives, avec la suppression de plus de 30% des informations auparavant exigées, explique cet organisme public, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Parmi les données supprimées figurent notamment la situation familiale, les noms des parents, le numéro de carte d'identité nationale, l'adresse e-mail, la profession, la nationalité étrangère, ainsi que les coordonnées bancaires du salarié. La nouvelle version offre également une interface plus intuitive, un traitement accéléré des déclarations et la possibilité de simuler le fichier avant son envoi pour en vérifier la conformité. La campagne des congés payés permet aux salariés du secteur ayant été employés au cours de l'année de bénéficier de leurs droits à compter du mois de juillet, précise la même source. Un guide pratique détaillant les nouveautés de la version 1.0.52 est mis à la disposition des employeurs sur le portail "Tasrihat-com" et sur le site officiel de la CACOBATPH (www.cacobatph.dz).

AÏD EL-ADHA

Vers la collecte de deux millions de peaux de moutons

La récupération des peaux de moutons durant l'Aïd El-Adha 2025 fait l'objet d'une campagne nationale lancée par le Ministère de l'Industrie. Cette opération vise à valoriser les peaux issues des sacrifices, tout en soutenant les industries du cuir et du textile.

Par Reda Hadi

Il s'agit de collecter les peaux dans un bon état, de les saler correctement, puis de les déposer dans des points de collecte identifiés. Cette démarche poursuit des objectifs multiples : réduction des déchets, recyclage, création d'emplois locaux et préservation de l'environnement.

Les citoyens sont donc invités à effectuer le sacrifice, autant que possible, dans des abattoirs agréés. Telle est la recommandation principale formulée par Mokdad Aggoun, directeur de la veille stratégique au ministère de l'Industrie, interrogé par nos confrères de la Radio nationale.

Ce responsable a précisé que près de 4 millions de bêtes devrait être sacrifiées cette année, autant de peaux à récupérer. Mais il a également souligné que les peaux mal traitées deviennent inutilisables pour l'industrie.

Dans ce cadre, il a rappelé que le ministère de l'Industrie supervise cette opération à travers ses directions de wilayas et en partenariat avec le groupe public du textile et du cuir GETEX, en

coordination avec plusieurs ministères (Intérieur, Collectivités locales, Énergie et Mines, Affaires religieuses, Agriculture, Formation, Commerce, Communication, Environnement), ainsi qu'avec des organismes spécialisés, associations professionnelles et acteurs de la société civile dans tout le pays.

L'opération de collecte des peaux, qui revient chaque année, est porteuse d'une double dimension : économique et environnementale. Elle s'intègre dans une stratégie industrielle structurée.

Pour Mokdad Aggoun, l'objectif 2025 n'est pas tant quantitatif que qualitatif : il s'agit d'augmenter la part de peaux « utilisables », c'est-à-dire non déchirées et correctement salées, pouvant être transformées en produits semi-finis ou finis. Il insiste sur la nécessité de privilégier les abattoirs de proximité, soulignant que la mauvaise manipulation des peaux à domicile les rend inutilisables.

Les objectifs fixés cette année sont ambitieux. Il s'agit notamment de la collecte au minimum 2 millions de peaux

et améliorer le taux de peaux utilisables, qui était de 29 % en 2024, pour atteindre 40 % en 2025.

Pour cela, deux applications numériques ont été développées par le ministère pour localiser les points de collecte et faciliter la déclaration de mise à disposition des peaux. M. Aggoun a souligné que cette campagne, couvrant 39 wilayas, vise à renforcer les filières industrielles locales ; soutenir la chaîne de valeur entre éleveurs, sacrificateurs et industriels et réduire les importations et favoriser une production nationale durable.

Il a également averti que laver la peau à l'eau après le sacrifice accélère sa décomposition, rendant sa récupération impossible. Il a donc appelé à respecter les consignes techniques, notamment en matière de salage, accessible gratuitement grâce à la distribution de sel par GETEX. Enfin, il a tenu à rappeler que ce n'est pas au citoyen de se déplacer, mais bien à GETEX d'assurer la collecte dans des lieux présélectionnés. Des abattoirs mobiles sont également prévus pour faciliter les opérations dans certaines zones.

MARCHÉ FINANCIER

L'ALC lève 3 milliards DA sur le marché obligataire

Synthèse S. R.

La société Arab Leasing Corporation (ALC) a annoncé, hier à Alger, que son troisième emprunt obligataire, d'un montant de 3 milliards de dinars et destiné exclusivement aux investisseurs professionnels, a été intégralement souscrit. L'annonce a été faite lors de la cérémonie de dépouillement des souscriptions organisée au siège de la CNEP Banque, chef de file des neuf intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) impliqués dans l'opération. Elle s'est déroulée en présence du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, des représentants de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que les IOB concernés. "L'intégralité des obligations émises a été souscrite, pour un montant total de 3 milliards de dinars, dont 2,15 milliards par des établissements bancaires et 850 mil-

lions par des investisseurs professionnels", a déclaré à l'APS le directeur général de l'ALC, Abdelhakim Djebarni. Selon lui, le succès de cette opération reflète l'intérêt soutenu des investisseurs, attirés par la rentabilité et le potentiel de rendement de cet emprunt, coté sur le marché réservé aux investisseurs professionnels de la Bourse d'Alger. M. Djebarni a souligné que cette levée de fonds s'inscrit dans une démarche stratégique visant à accompagner les entreprises, en particulier les PME/PMI, dans la concrétisation de leurs projets. Il a précisé que la cotation de cet emprunt permettra à l'ALC de renforcer sa contribution au développement du marché financier national. "Les emprunts obligataires deviendront notre principal mode de financement, conformément à notre plan stratégique 2025-2028, qui vise à porter notre part de marché dans le secteur du leasing de 7,74 % à 10,19 %", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général de la CNEP Banque, Sid Ahmed Bouziani, a indiqué que cette

opération s'inscrit dans le cadre de la dynamique de relance économique initiée par les pouvoirs publics, qui encourage le recours au marché financier pour financer les besoins des entreprises. Le directeur général de la SGBV s'est également félicité de la dynamique actuelle du marché financier national, affirmant que la Bourse d'Alger reste pleinement mobilisée pour accompagner les émetteurs et les investisseurs dans une démarche collective de redynamisation du marché. L'emprunt en question porte sur 300.000 obligations ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de 10.000 DA, avec une maturité de cinq ans et un taux d'intérêt fixe annuel de 5,65 %. Créée en 2001, Arab Leasing Corporation est la première société de leasing fondée en Algérie. Elle propose aux opérateurs économiques nationaux des solutions de financement adaptées à leurs besoins. Son capital est détenu par quatre institutions : ABC Bank, CNEP Banque, TAIC et des investisseurs privés.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉFORME DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Tebboune mise sur une stratégie à long terme

En reportant la création des deux agences nationales chargées de réguler les activités d'importation et d'exportation, le président Abdelmadjid Tebboune envoie un message clair : l'Algérie engage une réforme stratégique de sa politique commerciale, menée avec méthode, lucidité et ambition. C'est ce qu'a affirmé l'économiste Abderrahmane Hadeff, invité hier lundi de la « chaîne 1 » de la Radio nationale.

Par Mourad A.

Selon lui, cette décision traduit une volonté présidentielle d'asseoir un cadre institutionnel solide, capable d'accompagner efficacement la transition économique du pays. « Le report de ce projet reflète une conscience aiguë des enjeux qu'il porte, notamment en matière de diversification économique et d'ouverture sur les marchés internationaux », a-t-il souligné. Il s'agit, poursuit-il, d'un choix stratégique qui permet d'éviter une mise en œuvre précipitée d'un dispositif aux conséquences structurelles majeures.

Inscrite dans un vaste chantier entamé en 2020, la création de ces deux agences, l'une dédiée à l'importation, l'autre à l'exportation vise à structurer un secteur encore marqué par la dispersion des responsabilités et la persistance de pratiques informelles. Le président a d'ailleurs appelé à l'enrichissement des textes réglementaires qui encadreront ces nouvelles structures, avec l'objectif de les aligner sur les normes internationales et de leur fournir les outils de gouvernance modernes nécessaires. « Nous avons besoin d'un cadre institutionnel qui résiste dans le temps, aligné sur les standards mondiaux, et capable d'évoluer avec les mutations économiques globales », a insisté Hadeff. Il y voit aussi une rupture assumée avec les pratiques antérieures, souvent caractérisées par l'improvisation et le manque de cohérence.

Ce chantier s'inscrit plus largement dans une dynamique de redressement économique visant à faire émerger un nouveau modèle de développement. Il entend notamment stimuler les expor-

tations hors hydrocarbures, avec un objectif affiché de 10 milliards de dollars d'exportations non pétrolières d'ici la fin de l'année.

Il s'agit aussi de réduire les importations en soutenant la production nationale, dans le but de rééquilibrer la balance commerciale et de renforcer les réserves en devises. L'amélioration de la compétitivité figure également parmi les priorités, notamment à travers la réduction des coûts logistiques, actuellement estimés entre 30 % et 40 % du prix des produits. « Nous visons un coût logistique autour de 15 %, ce qui est la norme dans les économies structurées », a précisé l'économiste. La réforme prévoit en outre l'intégration d'outils de numérisation et de suivi en temps réel du marché, afin de renforcer la transparence et d'optimiser la gestion des flux commerciaux. Pour Hadeff, « la numérisation est aujourd'hui un levier incontournable pour assurer la traçabilité, identifier les acteurs réels du commerce extérieur, et adapter les décisions aux besoins concrets du marché national ». Les deux futures agences auront ainsi pour mission de collecter et d'analyser les données du marché, de surveiller les tendances et d'évaluer la capacité effective des opérateurs économiques. La présidence a par ailleurs annoncé la tenue prochaine d'un conseil ministériel restreint pour arrêter les mécanismes opérationnels de mise en œuvre du projet.

Une initiative saluée par Hadeff, qui y voit une preuve d'engagement fort : « En plaçant ce projet sous sa supervision directe, le président donne à cette réforme un poids politique et institutionnel décisif.

Cela rehausse le niveau de responsabi-

lité et garantit l'efficacité des décisions à venir ».

L'expert a rappelé que le succès de cette réforme repose avant tout sur une vision fondée sur l'intelligence économique : une connaissance précise des besoins du pays, une lecture fine des tendances mondiales et une sélection rigoureuse des opérateurs économiques. « L'Algérie ne peut plus se permettre d'évoluer dans un système commercial archaïque. Elle doit construire un modèle performant, transparent et stratégique, en phase avec les enjeux du XXI^e siècle », a-t-il conclu.

Pour sa part, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a souligné l'importance de la décision de Monsieur le Président de la République relative à la nécessité d'enrichir les textes juridiques encadrant les organismes d'exportation et d'importation, ainsi qu'à la définition de normes algériennes spécifiques devant être respectées par l'ensemble des opérateurs économiques importateurs. À ce titre, l'association invite « tous les importateurs à saisir l'opportunité de s'organiser en coopératives d'achats groupés, afin d'assurer une plus grande transparence dans leurs activités et de réduire les coûts, notamment dans le contexte des fluctuations que connaissent les marchés mondiaux ». Il s'agit également d'une opportunité dont peuvent bénéficier les producteurs locaux, notamment les artisans, les petites entreprises et les start-up, à travers la création de coopératives de production leur permettant d'acquérir une plus grande compétitivité, tant dans l'importation de matières premières que dans l'exportation de leurs produits vers les marchés extérieurs.

APN

Le projet de loi de règlement budgétaire de l'exercice 2022 présenté

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté, lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2022, et ce, lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Le ministre a précisé, dans sa présentation de ce projet de loi, que les recettes budgétaires avaient atteint 7.244 milliards de DA en 2022 et les dépenses budgétaires exécutées 10.494 milliards de DA, dont 7.443 milliards de DA de dépenses de fonctionnement et 3.050 milliards de DA au titre des dépenses d'équipement. Quant aux comptes spéciaux du Trésor, ils ont enregistré, fin 2022, un solde positif de 2.169 milliards de DA, contre un solde positif de 477 milliards de DA fin 2021, ce qui reflète, selon le ministre, "une amélioration significative de la liquidité du Trésor public". Présentant les données économiques, le ministre a indiqué que les exportations avaient atteint 65,7 milliards de dollars contre 38,6 milliards de dollars en 2021, soit une hausse de 27,1 milliards de dollars, les exportations d'hydrocarbures ayant enregistré une augmentation de 25,6 milliards de dollars, pour atteindre 59,7 milliards de dollars, retrouvant ainsi leurs niveaux d'avant la crise de la chute des prix enregistrée en 2014. S'agissant de la balance commerciale, le ministre a fait état d'un excédent estimé à 26,8 milliards de dollars, soit 11,5 % du PIB. Pour le ministre, le projet de loi portant règlement budgétaire est un outil clé pour vérifier la concordance entre les prévisions faites dans les lois de finances et les résultats réels et évaluer les conditions de mise en œuvre des procédures budgétaires. De leur côté, les députés ont estimé que le débat de ce projet de loi permettait de "renforcer le contrôle de la gestion des deniers publics", soulignant la nécessité d'intensifier les efforts de recouvrement fiscal et d'orienter les dépenses vers des objectifs stratégiques, notamment le développement du secteur numérique et l'activation de mécanismes efficaces pour l'exécution des crédits, tout en renforçant le caractère social des politiques publiques.

TABLETTES NUMÉRIQUES DESTINÉES AUX ÉCOLES PRIMAIRES

Un taux d'intégration algérienne d'au moins 70 % exigé

Synthèse R E.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Gouvernement, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'assurer un taux d'intégration algérien d'au moins 70% pour les tablettes numériques destinées aux écoles primaires, avec la participation d'entreprises algériennes expérimentées et de start-up, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'acquisition de tablettes numériques et de leurs accessoires pour les écoles primaires, le président de la République a souligné que "ces outils technologiques visent à allé-

ger le poids des cartables de nos élèves et à remédier aux difficultés pédagogiques liées aux méthodes d'enseignement traditionnelles", précise le communiqué. Le président de la République a ordonné, dans ce sens, de "veiller à assurer un taux d'intégration algérien d'au moins 70% pour les tablettes numériques destinées aux écoles primaires, et ce, avec la participation d'entreprises algériennes expérimentées et de start-up", ajoute la même source. "La généralisation de la technologie des tablettes numériques dans les établissements éducatifs doit constituer une opportunité concrète pour l'émergence des start-up ayant démontré leur compétence dans ce do-

maine, afin qu'elles puissent se positionner sur le marché et contribuer au développement de l'économie nationale avec des compétences algériennes", a affirmé le président de la République.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a approuvé la révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des intendants dans les secteurs de l'Éducation nationale, de la Santé et de l'Enseignement supérieur, conclut le communiqué.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, également la création d'un centre national et d'annexes régionales pour la prise en charge des enfants atteints d'au-

tisme, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant le projet de plan national autisme, le président de la République a ordonné « la création d'un centre national et d'annexes régionales pour la prise en charge des enfants atteints d'autisme, afin qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement pédagogique et d'une prise en charge optimale », précise le communiqué. Il a également ordonné de « veiller, dans le cadre des programmes pédagogiques, à ce que cette catégorie ne soit pas affectée psychologiquement par l'éloignement des parents durant les périodes de prise en charge au sein de ces centres », selon la même source.

CHARGÉ DE LA
COMMUNAUTÉ NATIONALE
À L'ÉTRANGER
**Chaib reçoit le
Directeur général par
intérim de la BDL**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, avant-hier, le Directeur général par intérim de la Banque de développement local (BDL), M. Mohamed Mbarek, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres avec les opérateurs du secteur bancaire, a permis d'évoquer les principales questions intéressant la communauté nationale à l'étranger, en vue de fournir des services bancaires de qualité et de renforcer son rôle dans le processus de développement du pays à travers l'examen et la proposition d'initiatives incitatives pertinentes", précise le communiqué. La rencontre a également permis «d'évoquer certains services visant à répondre aux attentes de la communauté dans le domaine bancaire, et à faciliter les différentes transactions bancaires et d'investissement, en coordination avec les parties concernées». Par ailleurs, la rencontre a constitué une occasion «de passer en revue les différentes prestations et facilités financières offertes par cette institution bancaire à notre communauté établie à l'étranger, afin de répondre à leurs préoccupations tant sur le plan bancaire qu'en matière d'investissement, notamment en ce qui concerne les transferts de fonds vers l'Algérie et l'accompagnement des porteurs de projets intéressés par les offres bancaires et les opportunités d'investissement», conclut la même source.

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE Organisation aujourd'hui d'une journée scientifique sur l'environnement

L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), organise, mardi à Alger, une journée scientifique sur l'environnement, sous le thème "la société civile, acteur principal dans la protection de l'environnement, explorer les liens entre l'environnement et le bien-être", indique, lundi un communiqué de l'ANSS. Organisée en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et l'Observatoire national de la société civile, à l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'Aménagement du littoral (ENSSMAL, Dely Ibrahim), cette journée scientifique «tient compte du changement climatique, des défis environnementaux persistants, ainsi que de leurs impacts croissant sur la santé publique, tant sur l'aspect physique que psychologique, et ce dans le cadre des missions de l'ANSS, visant à garantir la sécurité sanitaire et la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2025», précise la même source. Cette rencontre sera marquée par la participation des représentants de plusieurs

départements ministériels nationaux (ministères de l'Environnement et de la Qualité de la vie, de l'Energie des mines et des Energies renouvelables, de l'Enseignement supérieur et Recherche scientifique, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Hydraulique, de la Santé et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises), ajoute le communiqué, soulignant en outre la présence des représentants des Organismes internationaux relevant de l'ONU (OMS, PNUD et UNICEF), ainsi que des experts nationaux et des acteurs de la société civile engagés dans le domaine de l'environnement. Selon le communiqué, le programme de cette journée scientifique prévoit aussi de nombreuses interventions sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau et l'impact de l'environnement sur la santé physique et psychologique, ainsi que la signature de deux conventions de partenariat entre, d'une part l'ANSS et le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et d'autre part entre l'ANSS et l'Agence spa-

tiale algérienne. S'agissant de l'objectif de cette Journée scientifique, l'ANSS précise qu'il consiste à «établir un dialogue constructif entre les différents acteurs, notamment les institutions gouvernementales, la société civile et les experts afin de coordonner efficacement les efforts en matière de protection de l'environnement et de garantir le bien-être des citoyens». Il s'agit également d'«identifier des solutions concrètes et pérennes permettant de répondre avec diligence aux enjeux environnementaux impactant la santé, tout en œuvrant à l'amélioration durable de la qualité de l'environnement, encourager l'engagement de la société civile et des experts dans l'élaboration des politiques nationales et dans les initiatives liées à l'environnement et à la santé, et mettre en avant les initiatives locales et les bonnes pratiques en matière de développement durable, de gestion des déchets et de réduction des polluants», note la même source.

AAPI

Une délégation bahreïnienne explore les opportunités d'investissement en FinTech en Algérie

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'hommes d'affaires bahreïnien, accompagnée de l'ambassadeur du Royaume de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Al Aradi, avec lesquels il a examiné les opportunités d'investisse-

ment en matière de technologie financière (FinTech) en Algérie, indique un communiqué de l'Agence. Cette rencontre tenue en présence de M. Abdulwahed Al Janahi, président exécutif de BENEFIT (Bahrain's electronic network for financial transactions), et de Mme Rana Almaeli, présidente exécutive de sa filiale SINNAD, a permis d'examiner les perspectives de coopération économique, et d'évoquer les moyens permettant à cette société et à sa filiale de fournir des services dans le secteur bancaire et financier national,

dans les domaines de la FinTech et des services bancaires numériques, qui constituent l'un des axes majeurs de la stratégie de transformation numérique de l'Algérie", précise la même source. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a présenté le cadre juridique régissant ce type d'investissements, mettant en avant le rôle que joue l'Agence pour faciliter aux investisseurs étrangers l'accès et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

AÏD EL ADHA

Les journées du vendredi, samedi et dimanche chômées et payées

Les journées du vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique lundi un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée,

fixant la liste des fêtes légales, les journées du vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 Dhou el Hidja 1446 de l'hégire, correspondant aux 6, 7 et 8 juin 2025, sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise le communiqué. Toutefois, "les institutions, administrations publiques, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté".

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية و الصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 29 ماي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 29 Mai 2025

Produits	Prix du détail ¹ DA / Kg			المنتجات	
	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	62	69	55	البطاطا
	Tomate	74	86	63	الطماطم
	Oignon sec	44	51	37	البصل الجاف
	Ail vert	138	156	120	الثوم الخضراء
	Carotte	79	87	70	الجزر
	Navet	92	102	82	لفت
	Petit pois	190	212	169	الجلبانة
	Fève verte	91	101	81	الفاول الاخضر
	Courgette	73	83	64	الكوسة
	Haricot vert	181	200	162	الفصولياء الخضراء
Laitue	109	121	97	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	436	510	361	التفاح المحلي
	Datte	552	684	419	التمر
	Banane	419	428	409	الموز
	Fraise	262	295	229	الفراولة
	Melon	130	144	115	البطيخ الاصفر
Pastèque	82	96	68	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1759	1895	1622	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	351	362	339	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,73	-0,83	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 416,00	1420,00	0,28	0,40	1,01	0,00	-	1000	1 420 000,00
BIOPHARM	BIO	2 500,00	NC	0,00	2,19	6,56	7,50	7,20	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	6113	14 059 900,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,52	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,10	-4,29	2,03	-	0	0,00

AÏD AL-ADHA, ÉTÉ ET PLAN ANNUEL

Le ministre de l'Hydraulique fait le point

Alors que l'Aïd al-Adha coïncide une nouvelle fois avec le lancement de la saison estivale, le ministre de l'Hydraulique, TahaDerbal, s'est exprimé pour rassurer les Algériens. Entre plan d'urgence pour les jours de fête, gestion des pics de consommation estivale et vision stratégique à long terme, il a présenté un état des lieux des efforts menés par l'État en matière d'accès à l'eau.

Par Mourad A.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision privée Echourouk News, le ministre a rappelé que l'Aïd al-Adha constitue la journée la plus consommatrice en eau de l'année. Il a précisé que des millions d'Algériens utilisent simultanément cette ressource vitale entre 6h et 10h du matin, une période particulièrement sensible en raison du rituel du sacrifice. Pour faire face à cette surcharge, un dispositif spécial a été mis en place. Les horaires de distribution ont été révisés pour privilégier les créneaux matinaux, tandis que des équipes de permanence ont été mobilisées sur l'ensemble du territoire afin d'intervenir rapidement en cas d'incident technique. Parallèlement, le ministère a renforcé l'approvisionnement en eau en augmentant le débit de plusieurs barrages. À titre d'exemple, le barrage de KoudiatAcerdoun a vu sa capacité journalière passer de 90 000 m³ à 120 000 m³, soit une hausse de 30 000 m³, garantissant ainsi une couverture plus fiable des wilayas desservies par ce réseau. « L'objectif est que chaque citoyen puisse disposer de l'eau au moment opportun, afin que la fête soit pleinement vécue », a affirmé TahaDerbal.

La saison estivale représente un second pic critique de consommation. Chaque été, des millions de vacanciers et de membres de la diaspora affluent vers les régions côtières, exerçant une pression accrue sur les réseaux. « L'été est la période la plus exigeante pour les services hydrauliques », a expliqué le ministre, précisant que cette situation avait été anticipée depuis plusieurs mois. Le ministère a adapté ses capacités de stockage, renforcé les interconnexions entre barrages et ajusté quotidiennement les débits pour répondre à la demande. « Nous avons des

moyennes de consommation estivales distinctes du reste de l'année, que nous intégrons dans notre planification », a-t-il souligné.

La station de dessalement de Tamda (Tizi Ouzou) opérationnelle début 2026

Parmi les grands axes de la politique actuelle figure le recours massif au dessalement de l'eau de mer, présenté comme une réponse directe aux effets du changement climatique et à la baisse des précipitations. Depuis février 2024, quatre nouvelles stations ont été mises en service à Oran, Cap Djinet, Fouka et KoudiatDrouch, pour une capacité cumulée de 300 000 m³ par jour. Ces infrastructures desservent non seulement les grandes villes, mais aussi leurs périphéries : Tipaza, Alger, Mostaganem, Tlemcen, Annaba, Skikda, Guelma, entre autres. « Ces stations assurent non seulement l'approvisionnement direct, mais elles libèrent aussi des ressources pour d'autres wilayas en réduisant la pression sur les anciens réseaux », a précisé le ministre. D'autres projets sont en cours, dont la station de Béjaïa, presque achevée, et celle de Tamda, à Tizi-Ouzou, qui devrait être opérationnelle au premier trimestre 2026. À cela s'ajoute un mégaprojet de 300 000 m³/jour, porté par le ministère de l'Énergie.

Face à la raréfaction des ressources conventionnelles, le ministère mise également sur la réutilisation des eaux usées traitées, notamment dans le secteur agricole. TahaDerbal a confirmé le lancement d'un programme national de réhabilitation des stations d'épuration, visant leur raccordement aux périmètres agricoles. Certaines zones pilotes sont déjà opérationnelles, comme le périmètre de Méliha (Oran) avec 6 000 hectares, ou celui de Hanaïa (Tlemcen). « Nous considérons les eaux usées traitées

comme une véritable richesse », a déclaré le ministre, ajoutant : « Grâce à une réglementation stricte et des analyses en laboratoire, la santé du citoyen est pleinement protégée ».

Les barrages enregistrent un taux de remplissage de 41,5 %, en légère hausse sur un an

Les récentes précipitations ont eu un effet modéré sur le remplissage des barrages, dont le taux a atteint 41,5 %, contre 39 % à la même période l'année précédente. Si cette progression est encourageante, elle reste toutefois en deçà des niveaux optimaux. « Les fortes pluies concentrées en peu de temps provoquent plus d'inondations que de captation efficace », a nuancé TahaDerbal. Autre point positif : la régénération partielle de certaines nappes phréatiques, mises à rude épreuve ces dernières années par un usage excessif. À la veille de l'Aïd, le ministre a lancé un appel à la responsabilité citoyenne, en particulier pour éviter les comportements nuisibles tels que le jet de déchets dans les canalisations, souvent responsables de bouchons et débordements. « Un simple geste d'incivilité peut gâcher la fête d'un quartier entier », a-t-il averti.

Enfin, Derbal a réaffirmé la nécessité d'une gestion proactive et durable : « Le secteur de l'hydraulique ne doit pas réagir dans l'urgence, mais anticiper ». Outre le dessalement et la réutilisation des eaux, les efforts se concentrent également sur les grands transferts Nord-Sud, la réhabilitation des réseaux, et le renforcement des interconnexions entre barrages. En conclusion, le ministre s'est voulu rassurant : « Grâce aux efforts de l'État, à la stratégie du président de la République, et à la mobilisation de tous, l'Algérie reste dans la zone verte de la sécurité hydrique ».

USINE DE DESALEMENT DE CAP BLANC (ORAN)

Production de 190.000 mètres cubes d'eau par jour

Par R. E.

La production de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (à l'Ouest d'Oran) a atteint 190.000 mètres cubes par jour, a indiqué, lundi, le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), M. Oussama Helaili. Lors d'une conférence de presse au siège de la SEOR, en présence de la directrice locale des ressources en eau, Mme Nassima Tahari, consacrée aux préparatifs de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, le responsable a précisé que "cette usine atteindra une production de 200.000 mètres cubes par jour avant l'Aïd, soit les deux tiers de sa capacité maximale". Il a souligné que cette usine, inaugurée en février dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a permis de porter la production globale d'eau potable de la wilaya d'Oran à 600.000 mètres cubes/jour. Ce volume a eu un impact significatif sur l'approvisionnement en eau potable, notamment dans l'Ouest de la wilaya (communes d'Aïn El-Turck et Boutlelis), puis dans celles d'Aïn El-Beïda, El-Hassi et le nouveau pôle urbain Ahmed Zabana. La partie Est de la wilaya en bénéficiera également prochainement "lorsque l'usine atteindra sa capacité maximale", a-t-il fait observer. Le directeur de la SEOR a également fait savoir que d'autres wilayas voisines telles que Aïn Temouchent, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane et Mostaganem ont bénéficié ou bénéficieront indirectement de l'usine de dessalement de Cap Blanc. En effet, leurs ressources hydriques issues notamment de l'usine de dessalement de Chât El-Hilal (wilaya de Aïn Temouchent) et des barrages du Chelif, Kerrada (Mostaganem) et Gargar (Relizane) leur seront restituées. Concernant les préparatifs pour l'Aïd El-Adha, le directeur de la distribution de SEOR, M. Houari Khodja, a indiqué que l'entreprise a reçu un quota supplémentaire de 50.000 mètres cubes en provenance des barrages du Chelif et Kerrada, ce qui portera la capacité de production de la wilaya à 650.000 mètres cubes durant la fête. Il a ajouté que la SEOR s'emploie à remplir l'ensemble des réservoirs de la wilaya, dont la capacité totale est de 800.000 mètres cubes, pour répondre à la demande accrue en eau potable pendant toute la semaine de l'Aïd. A cette occasion, la SEOR organise une visite de terrain pour les journalistes afin de découvrir les infrastructures de raccordement en aval de la grande usine de Cap Blanc, notamment la station de pompage d'Aïn Tessa (capacité de 300.000 mètres cubes), le réservoir d'Aïn Tessa (50.000 mètres cubes), le réservoir de Bousfer (30.000 mètres cubes), ainsi que le réducteur de pression dans la même zone.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Légère baisse en avril 2025

Par S. R.

Après une hausse significative de 2,4 % enregistrée en mars, l'indice brut des prix à la consommation (IPC) de la ville d'Alger a reculé de 0,7 % au mois d'avril 2025, selon le dernier rapport mensuel de l'Office national des statistiques (ONS). Cette baisse, en rupture avec la tendance du mois précédent, est principalement attribuée au recul des prix des biens alimentaires, notamment les produits agricoles frais. En effet, les prix des produits alimentaires ont affiché une baisse moyenne de 1,6 % par rapport à mars. Ce repli est encore plus marqué pour les

produits agricoles frais, dont les prix ont chuté de 2,7 %. Parmi les produits les plus affectés sont la viande de poulet avec -7,6 %, la pomme de terre (-14,7 %), les œufs (-6,9 %), poissons frais (-5 %) et la viande de mouton avec -2,7%. En revanche, certaines denrées ont vu leurs prix augmenter, notamment les fruits frais (+10,2 %) et les légumes (+1,2 %). S'agissant des produits manufacturés et services, des hausses modérées ont été enregistrées durant ce mois d'avril 2025. En dehors du secteur alimentaire, l'indice révèle de légères hausses pour les produits manufacturés (+0,1 %) et les services (+0,3 %). Ces évolutions modérées traduisent une relative stabilité des

prix dans les autres secteurs de consommation.

Une inflation annuelle contenue à 4,1 %

Sur une base annuelle (mai 2024 - avril 2025 comparée à mai 2023 - avril 2024), l'IPC connaît une hausse de 4,1 %, signalant une inflation maîtrisée en dépit de certaines hausses sectorielles notables comme les produits manufacturés (+7,2 %) et produits alimentaires frais (+7,2 %). Certaines denrées alimentaires enregistrent toutefois des hausses spectaculaires sur un an, à l'instar de la viande de mouton (+18,1 %) et la pomme de terre (+21,9 %). À l'échelle nationale, la ten-

dance est similaire, l'indice brut des prix à la consommation global a baissé de 0,7 % en avril, avec une chute de 1,6 % des prix alimentaires, montrant une homogénéité entre la capitale et les autres régions du pays.

La baisse de l'indice brut des prix à la consommation en avril, notamment due au repli des prix des denrées alimentaires de base, pourrait soulager temporairement les ménages, en particulier dans un contexte mondial marqué par l'instabilité des marchés. Toutefois, la persistance de hausses annuelles sur certains produits appelle à la vigilance, notamment à l'approche de l'été où les tensions sur les prix sont généralement plus marquées.

MÉDÉA

Le service gynécologie de l'hôpital d'Ain-Boucif réhabilité et modernisé

Le service de chirurgie gynécologique et obstétrique de l'hôpital d'Ain-Boucif, au sud de Médéa, a été rouvert, dimanche, après des travaux de réhabilitation et d'installation de nouveaux équipements médicaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Une enveloppe financière de cinquante (50) millions de DA a été injectée dans ce projet, dont trente (30) millions de DA pour l'acquisition d'équipements médicaux et vingt (20) millions de DA pour les travaux de réhabilitation, a-t-on précisé.

La modernisation du service de chirurgie gynécologie et obstétrique va permettre d'assurer une meilleure prise en charge des patientes issues de quinze communes de la wilaya de Médéa, a fait savoir la même source.

Selon les services de la wilaya, l'hôpital d'Ain-Boucif avait bénéficié, au cours des derniers mois, de plusieurs opérations de réhabilitation qui ont touché notamment, le service de chirurgie générale et le service d'hémodialyse. Une dotation financière de quinze (15) millions de DA a été consacrée aux travaux de réhabilitation et à l'installation de onze nouveaux générateurs au service d'hémodialyse, a-t-on souligné.

BATNA

300 enfants de plusieurs communes au séminaire du «jeune auréssien»

Pas moins de 300 enfants de plusieurs communes de la wilaya de Batna ont participé dimanche au séminaire du "jeune auréssien" tenu à la maison de la culture Mohamed Laïd Al Khalifa dans une ambiance bon enfant.

Placée sous le thème "voix de l'enfant auréssien", la manifestation a porté sur l'organisation de multiples activités mettant en lumière les talents de cette catégorie dans les domaines du théâtre, la chorégraphie, la poésie et le chant d'ensembles vocaux, en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek et du wali délégué et de Barika, Saïd Boudehab. Initiée par la direction locale de la culture et des arts en coordination avec l'association culturelle "Ana El-awane li Tarkiyat El-fikr", la rencontre a donné lieu à l'animation de 10 ateliers interactifs au profit de 100 en-

fants âgés entre 10 et 14 ans par des cadres du secteur de la culture et de la solidarité nationale et de certaines associations. Ces ateliers ont porté sur les thèmes de "l'entrepreneur", "le jeune journaliste", "les travaux manuels", "la culture et les arts", "la lecture", "l'informatique", "l'intelligence artificielle", "la santé", "la protection sociale" et "le dessin" au sein desquels les enfants ont été invités à donner libre cours à l'expression de leurs intérêts et vœux. Cette initiative offre l'occasion aux talents des enfants de s'exprimer dans divers domaines et d'en discuter avec les en-

cadreurs spécialisés, a précisé Abderrazak Bensalem, chargé de gestion de la direction de la culture et des arts. Les recommandations du séminaire qui a été apprécié par les parents des enfants ont appelé à "encourager l'utilisation des moyens technologiques dans l'enseignement ainsi que les activités scientifiques qui développent chez l'enfant la concentration et la mémoire et de renforcer les espaces pour enfants avec une attention particulière pour l'amélioration de l'accès aux diverses structures des enfants à besoins spécifiques pour améliorer leurs chances au succès".

AIN DEFLA

Mise en service de l'établissement de l'enfance assistée de Miliana

L'établissement de l'enfance assistée de la ville de Miliana, wilaya d'Ain Defla, est entré en service, dimanche, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance (1er juin). L'établissement, qui a bénéficié de travaux de réaménagement et de réhabilitation, a été inauguré par le wali Aïssa Aziz Bouras, à la cité Zoukala de Miliana. Sur place, le wali a inspecté les différents pavillons et commodités de la structure, et a visité les ateliers organisés à l'occasion de cette fête de l'enfance. Des enfants atteints du cancer ont été honorés, à l'occasion, au cours d'une cérémonie abritée au siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), au même titre



que des enfants du centre psycho-pédagogique pour enfants inadaptés mentaux et des élèves de l'école pour enfants malentendants. L'opportunité a aussi donné lieu au coup d'envoi de la 13e édition du Festival culturel local "Lecture en fête" au théâtre régional Tayeb Cherif Mohamed, où de nombreuses activités ont été organisées au profit des enfants à l'occasion de leur Journée internationale. Cette journée a également été marquée par la tenue de plusieurs activités artistiques et culturelles, dont des représentations théâtrales et des expositions d'œuvres réalisées par des enfants de différents établissements relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité.

JIJEL

La Protection civile installe le dispositif de surveillance des plages spécial saison estivale

La direction de la protection civile de la wilaya de Jijel a installé dimanche le dispositif de surveillance des plages spécial saison estivale 2025, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette direction. La même source a précisé qu'il s'agit de l'installation de 37 postes de surveil-

lance des plages à travers cette wilaya. Suite à l'arrêté de wilaya fixant la liste des plages autorisées à la baignade et surveillées par les services de la Protection civile durant la saison estivale 2025, il a été procédé à l'installation de ce dispositif réparti sur l'ensemble des 35 plages concernées à travers les com-

munes d'El Milia, Kheiri Oued Adjoul, Sidi Abdelaziz, El Kennar Nouchfi, Taher, Emir Abdelkader, Jijel, El Aouana et de Ziama Mansouriah, a ajouté la même source.

Les missions de ce dispositif portent sur la surveillance des plages, l'assistance et l'accompagnement des estivants, selon

la même source qui a insisté sur l'importance du respect par les citoyens, notamment des conseils de sécurité relatifs particulièrement à l'interdiction de la baignade dans les plages non surveillées, au respect des limites des aires réservées à la baignade et à la nécessité de la surveillance des enfants.

MILA

Lancement des travaux de réhabilitation du stade de la commune d'Ain Beida Harriche

Des travaux portant sur la réhabilitation du stade communal de football de la commune d'Ain Beida Harriche (ouest de Mila) ont été lancés dimanche. Selon les explications fournies sur site aux autorités locales, la première phase du projet, dotée d'une enveloppe financière de 39 millions de dinars puisée de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, sera livrée au bout

d'un délai contractuel de six (6) mois. Les travaux comprennent, a-t-on affirmé, le revêtement du terrain en gazon synthétique, l'aménagement de la piste d'athlétisme et des vestiaires, ainsi que l'installation de l'éclairage extérieur. Le wali, Mustapha Koreïch, a souligné que des travaux de réhabilitation des stades communaux dans l'ensemble des communes de la wilaya se "poursuivent dans le cadre du sou-

tien aux activités sportives". Le chef de l'exécutif local a également affirmé qu'une enveloppe financière supplémentaire sera prochainement dégagée pour exécuter la seconde phase du projet de réhabilitation du stade d'Ain Beida Harriche. De son côté, Mohamed-Riad Sebti, responsable de la gestion de la direction de la jeunesse et des sports, mettant en exergue les efforts visant à mettre à niveau les ins-

tallations sportives pour leur permettre d'accueillir des rencontres de football, a fait savoir que des travaux de réhabilitation de 11 stades communaux sont actuellement en cours. Des travaux similaires devraient être prochainement engagés pour réhabiliter quatre (4) autres stades dans les communes de Mila, de Zeghaïa, de Minar Zarza et de Teleghma, a ajouté le même responsable

FACE À L'IA

L'Europe doit faire du code sa 25^e langue officielle

L'IA façonne déjà nos sociétés, souvent à notre insu. Loin d'être neutre, elle devient un acteur politique majeur. Deux visions s'affrontent : celle d'une IA libertarienne dominée par la Silicon Valley, et celle d'une IA européenne, encadrée par le droit démocratique. L'heure est venue pour l'Europe de défendre sa souveraineté numérique, en érigeant le droit en rempart contre les dérives d'un numérique dérégulé.

Par Arno Pons, Digital New Deal ("think-do-tank")

L'IA n'est pas neutre, elle gouverne déjà. A nous de décider par qui. Doit-elle être gouvernée par une poignée de milliardaires de la tech, ou par des gouvernements démocratiquement élus ? Ces deux visions politiques s'affrontent aujourd'hui : une IA libertarienne, qui voit dans le droit un frein à l'innovation, et une IA européenne, qui en fait au contraire un pilier de confiance. Vingt-cinq ans après être tombés dans le piège de « l'Internet libre », les Européens sont à nouveau confrontés à la même illusion d'une technologie prétendument neutre, affranchie des règles démocratiques. Et les États-Unis, avec leur nouvelle croisade pour une « IA libre », rejouent la même partition, dans un contexte encore plus stratégique. Ce qui a changé, cependant, c'est que l'Europe n'est plus tout à fait dupe. Elle a commencé à réguler pour se protéger de la loi du plus fort. Et surtout, le retour au pouvoir à Washington d'un président sous influence libertarienne invite plus que jamais à défendre nos propres intérêts. Le numérique est désormais un champ de bataille politique, le ton a été donné dès l'investiture de Donald Trump. Deux jours après son serment, il annonce « l'âge d'or de l'Amérique » et dévoile le projet Stargate : 500 milliards de dollars d'investissements sur quatre ans pour doter les États-Unis d'infrastructures d'IA souveraines. En parallèle, il supprime une régulation adoptée sous Biden en 2023,

qui imposait des garde-fous en matière de sécurité, de transparence et de responsabilité des IA. Une régulation jugée trop « gauchiste » et considérée comme un « frein à l'innovation ». Leur logiciel idéologique est clair : la technologie doit rester un espace de non-droit, et les Big Tech en sont les architectes auto-proclamés. Ce discours, sous couvert de liberté, fait peser le risque majeur de soumettre l'espace numérique aux seuls intérêts privés, au détriment du bien commun. Le logiciel européen est tout autre. Notre bataille c'est celle de la justice, ce qui est juste pour tous, pas seulement pour les plus puissants ou les plus innovants.

Du code à l'IA, le même piège libertarien

En 1999, Lawrence Lessig écrivait Code is Law, une formule fondatrice devenue slogan planétaire. Il n'entendait pas dire que le code remplaçait la loi, mais qu'il faisait loi — et que c'est précisément pour cela qu'il fallait le démocratiser. Car en l'absence de règles explicites, le code façonne les comportements, souvent à l'insu des citoyens. Vision pionnière devenue dogme, cette idée fut vite dévoyée par un mouvement libertarien qui célèbre le primat du code sur les règles démocratiques, au nom d'une liberté totale censée encourager l'innovation. Mais cette « liberté » non régulée a souvent eu pour conséquence d'abandonner les principes démocratiques et de livrer la société aux seuls intérêts des grands acteurs privés qui contrôlent les technologies. Ce que Lessig annonçait hier pour le code

est plus que jamais vrai pour l'intelligence artificielle aujourd'hui : elle devient une nouvelle forme de régulation automatique. Elle hiérarchise les priorités, oriente les décisions, encode des biais — sans toujours dire au nom de qui ni au bénéfice de quoi. Simon Bernard (cabinet ModernLaw) actualise cette alerte dans le rapport AI is Law : le droit bouclier et lance d'une IA européenne. L'IA n'est pas selon lui qu'un outil, elle devient un acteur invisible des sociétés, un régulateur fantôme. Dans cette nouvelle publication du think-tank Digital New Deal, cet avocat spécialisé en IA propose une alternative à l'illusion d'une « IA libre », qui confond liberté et dérégulation. Là où les Européens entendent « liberté » comme un espace de droits et de garanties, les libertariens y voient une libération... du droit lui-même.

L'urgence d'une souveraineté juridique européenne

Parmi les propositions fortes du rapport, l'une concentre à elle seule l'ambition : reconnaître le code comme la 25^e langue officielle de l'Union européenne. Cette reconnaissance aurait une double portée : sanctuariser le rôle du droit face aux dérives techno-messianiques, et rendre chaque texte juridique traduisible en langage exécutable, pour permettre sa mise en œuvre automatique. AI is Law affirme que le droit codé, intelligible et programmable sera l'un des outils clés pour rendre cette ambition opérationnelle dans l'ère de l'intelligence artificielle. Simon Bernard appelle à une synchronisation du

droit et de la technologie, en inscrivant les principes démocratiques dans les architectures numériques elles-mêmes. Grâce à son applicabilité automatique, le droit n'est plus un frein, mais un allié dans la scalabilité des entreprises, petites et grandes, dans leur quête de passage à l'échelle. Une réponse concrète à l'opposition trop souvent caricaturale entre régulation et innovation.

Un socle pour l'Europe post-Draghi

Le rapport s'inscrit dans le prolongement des réflexions portées par Enrico Letta et Mario Draghi. Là où Letta suggère un 28^e régime européen pour garantir un accès facilité au droit, et où Draghi appelle à une consolidation du marché intérieur, AI is Law propose en réponse une architecture nommée « Pyramide Kelsen-Turing » faisant rencontrer le modèle des couches informatiques et celui des normes juridiques (Law as a Service — Law as a Platform — Law as an Infrastructure). Une véritable infrastructure du droit adaptée à l'ère algorithmique, où le code devient un levier de souveraineté et d'innovation, et non un instrument de dépossession. En faisant de l'IA un champ de bataille politique, les libertariens ne nous laissent pas d'autres choix que de s'armer. Le droit s'impose alors comme notre meilleure arme, à la fois bouclier et lance d'une IA européenne. Le droit, c'est cette langue muette qui nous protège, cette grammaire commune qui nous relie. La délaissier, c'est fragiliser tout le projet européen.

Source : La tribune.fr - 2 juin 2025

Cette start-up franco-néerlandaise veut transformer les déchets nucléaires en énergie pour alimenter l'Europe

Par Thomas Messias

Thorizon promet de faire d'une double crise — énergétique et environnementale — une opportunité. En misant sur un petit réacteur alimenté par des déchets nucléaires, elle entend réveiller un vieux rêve technologique. Depuis plus d'un demi-siècle qu'elle transforme l'uranium en énergie, l'Europe a accumulé une quantité considérable de déchets nucléaires, dont le traitement est évidemment un sujet central puisque ceux-ci peuvent rester dangereux pendant plusieurs centaines de milliers d'années. C'est là que débarque Thorizon, start-up franco-néerlandaise qui se targue de pouvoir réutiliser ces déchets afin de produire un surcroît d'énergie grâce à eux. Comme le relate The Next Web, l'entreprise a développé un petit réacteur modulaire à sels fondus (RSF) fonctionnant grâce à un mélange de combustible nu-

cléaire usé et de thorium, métal radioactif au potentiel inexploité. La construction d'un premier réacteur, logiquement baptisé Thorizon One, devrait démarrer d'ici cinq ans si les financements le permettent. Une fois terminée, la centrale devrait produire 100 mégawatts d'électricité, c'est-à-dire de quoi alimenter environ 100.000 foyers. Lorsque l'uranium radioactif est utilisé comme combustible dans un réacteur nucléaire, ses atomes subissent une fission, libérant de la chaleur. Cette chaleur est ensuite utilisée pour produire de la vapeur, qui fait tourner une turbine pour produire de l'électricité. Mais les déchets radioactifs fruits de ce processus conservent environ 90% de l'énergie initiale de l'uranium. Pour Kiki Lauwers, qui dirige Thorizon, les stocks de déchets nucléaires européens sont capables d'alimenter tout le continent pendant quarante ans. Quant aux scientifiques américains, ils estiment qu'un processus similaire permet-

trait aux États-Unis d'être tranquille pendant un siècle.

Un vieux projet à relancer

Le fort potentiel des déchets nucléaires n'a pas attendu 2025 pour devenir un sujet. Des pays comme le Japon, la France et les États-Unis ont commencé à travailler sur ce dossier dans les années 1960 à 1970, période au cours de laquelle de nombreux réacteurs dits « rapides » ont été construits. Leur objectif : extraire davantage d'énergie du combustible nucléaire, voire générer du nouveau combustible à partir de déchets. Mais dans les décennies qui ont suivi, la plupart de ces réacteurs ont été progressivement abandonnés, pour des raisons politiques et économiques. Les réacteurs rapides produisent d'importantes quantités de plutonium, élément de base des bombes atomiques. Au plus fort de la guerre froide, les craintes de prolifération nucléaire ont incité de nombreux

pays, notamment les États-Unis, à abandonner leurs efforts de recyclage des déchets nucléaires. Dans le même temps, les réserves mondiales d'uranium se sont révélées bien plus abondantes que prévu. La découverte de gisements en Australie, au Canada et en Afrique a fait baisser les prix, rendant l'extraction d'uranium frais plus économique que l'investissement dans des infrastructures de recyclage. « Nous ne construisons pas seulement un nouveau type de réacteur; nous repensons la façon dont nous utilisons le combustible dont nous disposons déjà, explique Kiki Lauwers. L'Europe dispose d'un stock de matières nucléaires précieuses. Avec la technologie adéquate, ces déchets deviennent une ressource. » À ce jour, la société a levé 42,5 millions d'euros, ce qui reste peu par rapport aux 750 millions d'euros dont elle affirme avoir besoin pour lancer la construction de son réacteur.

Source : Slate.fr - 20 mai 2025

ÉGYPTE

Plus de 25 000 MW de projets d'énergies renouvelables existants et en cours

Face à une demande croissante et des ambitions régionales affirmées, l'Égypte accélère la mise en œuvre de ses projets d'énergie renouvelable. Le pays mise sur le solaire, l'éolien et l'hydroélectricité pour diversifier son mix et réduire sa dépendance au gaz. Le ministre égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables, Mahmoud Esmat, a présenté ce mercredi 29 mai 2025 en Conseil des ministres un rapport sur l'avancement des projets visant à porter la part des énergies renouvelables à 30% du mix électrique national d'ici 2030. Selon le rapport, les capacités cumulées des projets déjà en service et en cours de développement atteignent 25 146,5 MW, ce qui devrait permettre de dépasser l'objectif de 21 000 MW fixé pour 2030. Le document recense 21 projets opérationnels, incluant le barrage d'Assouan (2100 MW), la centrale solaire de Benban (1465 MW), les parcs éoliens de Zaafarana (540 MW) et de Ras Ghareb (262 MW), ainsi que plusieurs autres sites hydroélectriques et solaires répartis dans le pays. Sept de ces projets ont été réalisés en partenariat avec des acteurs du secteur privé.

Du côté des chantiers en cours, plusieurs grands projets existent, dont la centrale solaire de 1000 MW portée par Obelisk et le parc éolien de 1100 MW développé par ACWA Power sur la mer Rouge. L'Égypte s'impose ainsi comme l'un des leaders africains de la transition énergétique, aux côtés de pays comme le Maroc et l'Afrique du Sud. Le pays des pharaons capte un important volume de financements internationaux dans le secteur, et affiche l'une des plus grandes capacités installées du continent. Il cherche à réduire sa dépendance au gaz naturel pour la production électrique, tout en consolidant sa position de hub énergétique régional. L'exécutif mise aussi sur l'exportation d'électricité verte et d'hydrogène vert vers l'Europe, via de futurs corridors euro-méditerranéens.

POUR PROMOUVOIR LA MOBILITÉ INTELLIGENTE

La société saoudienne Diriyah Co. et Kakao Mobility signent un accord

Diriyah Co., soutenue par le Fonds d'investissement public d'Arabie saoudite, a signé un protocole d'accord avec la société sud-coréenne Kakao Mobility afin d'améliorer les infrastructures de mobilité intelligente dans la ville historique de Diriyah.

Annoncé dans un message publié sur X, cet accord a pour objectif de développer des solutions de transport intégrées pour accueillir les 50 millions de visiteurs annuels prévus lors de la première phase du projet Diriyah. Dans le cadre de ce partenariat, Kakao Mobility contribuera à la mise en place de systèmes de transport numériques, de services de transit fluides et d'infrastructures de stationnement intelligentes. Cette initiative s'inscrit dans la volonté plus large de l'Arabie saoudite de diversifier son économie et de réduire sa dépendance au pétrole, comme le prévoit la Vision 2030. « La mobilité pour façonner l'avenir de la mobilité urbaine. Cette collaboration donne vie à des solutions intelligentes et durables, améliorant l'expérience de dépla-

cement numérique pour plus de 50 millions de visites annuelles d'ici 2030 », a déclaré Diriyah Co. dans son message sur X. Cet accord marque le début d'un déploiement progressif, qui commencera par un projet pilote de stationnement intelligent. Le projet comprend également la mise en place d'un prototype entièrement intégré de stationnement intelligent ainsi que le déploiement de systèmes numériques avancés visant à rationaliser la circulation urbaine à Diriyah. Outre l'amélioration de la mobilité des visiteurs, cette collaboration soutient la stratégie nationale du tourisme de l'Arabie saoudite, qui vise à attirer 150 millions de touristes par an d'ici 2030. La société a souligné que la plateforme numérique en cours de développement re-

liera les principales destinations de Diriyah, contribuant ainsi à la mobilité urbaine durable et renforçant l'engagement du Royaume en faveur de l'innovation et des solutions de ville intelligente. Une fois achevé, le projet de développement de Diriyah devrait contribuer à hauteur de 18,6 milliards de riyals saoudiens (4,96 milliards de dollars) au produit intérieur brut du Royaume et créer environ 178 000 emplois. En avril, Diriyah Co. a attribué un contrat d'une valeur de 5,1 milliards de riyals saoudiens pour la construction du Royal Diriyah Opera House, un projet culturel majeur. Le contrat a été attribué à El-Seif Engineering Contracting, Midmac Contracting Co. W.L.L. et China State Construction Engineering Corp.

MAURITANIE

La BAD promet la résilience, l'autonomisation des femmes et la transition climatique à travers trois nouveaux accords

La Mauritanie et la Banque africaine de développement ont signé, aujourd'hui à Abidjan, en marge des Assemblées annuelles, trois accords de financement d'un montant cumulé avoisinant 30 millions de dollars américains pour soutenir la résilience climatique, la gestion durable des ressources en eau et la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers des projets innovants et inclusifs. Le premier financement est un don de 9,32 millions de dollars du Guichet d'action climatique du Fonds africain de développement. Il vise à promouvoir les chaînes de valeur agricoles sensibles au genre, et à soutenir l'entrepreneuriat féminin. Il permettra de créer et d'équiper des périmètres maraîchers pour les coopératives dirigées par des femmes, d'améliorer leurs revenus et de renforcer la sécurité alimen-

taire, tout en intégrant des solutions climatiques durables. Le deuxième accord signé concerne un prêt concessionnel de 17,98 millions de dollars accordé au titre de la Facilité d'appui à la transition pour améliorer durablement l'accès à l'eau en milieu rural à des fins domestiques, productives et écosystémiques (Projet 3R-EAU). Il permettra notamment de renforcer l'accès équitable à l'eau potable pour les communautés rurales vulnérables, d'améliorer la résilience des écosystèmes face au changement climatique et de soutenir les moyens de subsistance agricoles et pastoraux. Le troisième financement est un don de 1,9 million de dollars du Fonds pour l'environnement mondial pour accompagner la mise en œuvre des Conventions de Stockholm et de Minamata sur les pol-

luants dans les pays les moins avancés. Il contribuera à protéger la santé publique et les écosystèmes en renforçant les capacités nationales de gestion des polluants organiques persistants, tout en favorisant le transfert de technologies propres. Ces projets illustrent l'approche intégrée de la Banque, qui combine développement local, action climatique, inclusion sociale et coopération régionale, en s'appuyant sur plusieurs mécanismes de financement et en renforçant la synergie entre institutions nationales, partenaires internationaux et bénéficiaires locaux. « En soutenant à la fois l'entrepreneuriat féminin, la gestion durable des ressources en eau et la transition vers une économie plus verte, ces projets traduisent notre engagement en faveur d'une croissance inclusive et résiliente », a déclaré

Mohamed El Azizi, directeur général du Groupe de la Banque africaine de développement pour l'Afrique du Nord. « Ils illustrent également la force du partenariat entre la Mauritanie, la Banque et les mécanismes multilatéraux de financement climatique. » Les projets seront mis en œuvre par les ministères mauritaniens de l'Agriculture, de l'Hydraulique, et de l'Environnement, avec un accent particulier sur le leadership féminin, le renforcement des capacités locales, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau dans un contexte de changement climatique. La Banque africaine de développement, à travers ces engagements, réaffirme sa volonté d'accompagner la Mauritanie sur la voie d'un développement plus durable, équitable et résilient.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE EN TUNISIE

Les entreprises sommées d'adhérer avant juillet 2025

La Direction générale des impôts (DGI) a appelé, dans un communiqué publié ce samedi, l'ensemble des entreprises tunisiennes non encore enregistrées au système de facturation électronique à régulariser leur situation dans les plus brefs délais. Cette injonction intervient à l'approche de l'entrée en vigueur des sanctions prévues pour juillet 2025, en cas de non-conformité. Selon la DGI, l'adhésion doit se faire via la plateforme de Tunisie TradeNet (TTN), la société en charge de la gestion technique du système. Ce rappel s'adresse tout particulièrement aux entreprises opérant dans des secteurs sensibles ou en relation avec les institutions de l'État.

Une obligation légale étendue à plusieurs catégories

La DGI rappelle que la facturation électronique est désormais obligatoire pour toute opération commerciale impliquant :
- L'État, les collectivités locales, les entreprises et établissements publics
- Les entreprises relevant de la Direction des grandes entreprises
- Les opérations de vente de médicaments et d'hydrocarbures entre professionnels (à l'exception des commerçants de détail)
Cette réforme, inscrite dans la dynamique de digitalisation et de transpa-

rence des échanges fiscaux, vise à améliorer le suivi des transactions commerciales, lutter contre la fraude et simplifier les procédures administratives. Elle s'inscrit également dans les engagements de la Tunisie en matière de modernisation fiscale et de gouvernance.

Un compte à rebours enclenché

À un mois de l'entrée en vigueur des mesures coercitives, la DGI invite les entreprises concernées à ne pas attendre le dernier moment pour se mettre en conformité. Le non-respect de cette obligation à partir de juillet 2025 pourrait entraîner des sanctions financières et

administratives, dont les détails seront précisés dans les textes d'application à venir. La Direction recommande aux entreprises de se rapprocher du Centre d'information fiscale à distance ou de contacter Tunisie TradeNet (TTN) par courrier électronique, pour obtenir assistance et précisions techniques sur les modalités d'adhésion. Ce rappel s'inscrit dans la continuité des efforts de l'administration tunisienne pour rendre plus fluide, traçable et équitable le système fiscal, tout en renforçant la confiance entre l'État et les contribuables. Reste à voir si les entreprises tardives accéléreront leur mise en conformité d'ici la date butoir.

CÔTE D'IVOIRE

Les actifs sous-gestion de la CNPS portés de 40 millions \$ à 2 milliards \$ en 13 ans

ce chiffre présenté en marge des assemblées annuelles de la BAD visait à montrer que des institutions publiques africaines de gestion de ressources financières ont la capacité de financer les économies de la région, tout en progressant.

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire a indiqué, mercredi 28 mai 2025, en marge des rencontres annuelles du groupe de la Banque africaine de développement qui se déroulent à Abidjan, qu'elle possédait actuellement un peu plus de 1000 milliards de francs CFA (2 milliards \$) d'actifs sous gestion, répartis en diverses catégories de produits financiers. 48 % sont des investissements dans des titres d'emprunt des États, notamment sur le marché obligataire et monétaire de l'UEMOA. 35 % ont été placés dans des prises de participation dans des sociétés cotées sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières, basée à Abidjan, notamment des sociétés financières. Une autre part des actifs est placée dans des fonds d'investissement, dont un lancé par Amethis ou encore le fonds Africa50, destiné à financer les infrastructures en Afrique.

Il y a enfin des participations dans des sociétés non cotées. En 2012, l'institution réalisait des résultats négatifs et ne disposait que de 40 millions \$ d'actifs sous gestion. Denis-Charles Kouassi, qui dirige l'institution depuis 2013, a expliqué les processus qui ont permis de réaliser une telle croissance. D'une part, il y a eu l'adoption d'une législation favorable qui a repoussé de 5 ans l'âge de départ à la retraite et fait passer les taux de prélèvement de 8 % à 14 %. Dans ce contexte, les obligations de paiement des pensions ont été réduites et la base de cotisation a augmenté. Mais bien plus que la simple augmentation des ressources, l'équipe de direction de l'institution a adopté une méthode de gestion plus dynamique. Ces différentes données ont été fournies pour montrer comment les fonds de pension africains peuvent servir à mobiliser des ressources financières institution-

nelles pour participer à la croissance des activités économiques. La CNPS de Côte d'Ivoire n'est pas une exception en Afrique. Au Kenya, l'équivalent de l'institution est aussi un investisseur de poids dans le pays, avec une valeur des actifs sous gestion estimée à 3,7 milliards \$ à la fin de 2024. L'Afrique du Sud abrite le plus important investisseur institutionnel du continent, à savoir le Public Investment Corporation, dont la valeur des actifs sous gestion représente plus de 142 milliards \$. La CNPS de Côte d'Ivoire veut suivre le même chemin. Selon son directeur général, son engagement à financer l'économie est la conséquence d'une ambition qui vise à payer les pensions des retraités (anciens travailleurs) non plus avec les cotisations des travailleurs actuels, mais avec le produit des placements des cotisations successives.

GHANA

La production aurifère artisanale et à petite échelle en hausse de 70% en 2024

Au Ghana, la contribution de la filière aurifère artisanale et à petite échelle reste encore limitée par des pratiques comme la contrebande. Selon le programme UK-Ghana Gold, 60 tonnes d'or issu des petites exploitations ont été expédiées clandestinement du pays rien qu'en 2022. Au Ghana, la production d'or issue de l'exploitation artisanale et à petite échelle (ASM) a atteint 1,9 million d'onces (environ 60 tonnes) en 2024, en hausse de 70% par rapport aux 1,1 million d'onces enregistrées en 2023. C'est ce qu'a annoncé le président de la Chambre des mines Michael Edem Akafia, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'institution tenue le vendredi 30 mai dans la capitale

Accra. Grâce à cette performance, cette filière a porté la hausse globale de production nationale d'or, qui s'est établie à 4,8 millions d'onces en 2024, contre 4 millions en 2023. La contribution des petits exploitants d'or est en effet passée à 39% contre 28% en 2023, alors que celle des mines à grande échelle est tombée de 72% en 2023 à 61%. Il faut noter que les exploitations aurifères à grande échelle ont produit au total 2,9 millions d'onces d'or au cours de cet exercice. « Il s'agit du deuxième niveau de production le plus élevé jamais enregistré par le secteur artisanal depuis sa formalisation [...]. La croissance impressionnante du secteur a non seulement stimulé

la production nationale, mais a également confirmé l'impact des récentes mesures de soutien et de la dynamique favorable du prix de l'or » a déclaré Michael Akafia, selon des médias locaux. La formalisation de la filière ASM est en effet au cœur des politiques minières engagées ces dernières années au Ghana. Pour cause, ce sous-secteur reste encore largement dominé par des acteurs exerçant dans l'illégalité et s'adonnant à des pratiques comme la contrebande d'or. Selon l'UK-Ghana Gold, un programme de coopération avec le Royaume-Uni visant à freiner le phénomène, 60 tonnes d'or issues des petites exploitations ont été expédiées illégalement du pays en 2022, cau-

sant des pertes estimées à 1,2 milliard USD.

Une année 2025 encore incertaine

Les mesures adoptées jusqu'ici semblent stimuler les performances de ce sous-secteur, le véritable défi réside dans leur capacité à maintenir cette dynamique. Pour 2025, la Chambre des Mines adopte une posture prudente, prédisant une production comprise entre 1,5 et 2 millions d'onces pour les exploitations artisanales et à petite échelle. L'institution a fait part en ce sens de l'incertitude entourant la création du GoldBod et des changements systémiques que pourrait entraîner cet organisme dans le secteur.

NIGERIA

2 millions de foyers accèdent au gaz de pétrole liquéfié (GPL)

Depuis deux ans, l'administration Tinubu met l'accent sur l'exploitation du potentiel gazier du Nigeria, dans une logique de renforcement de la sécurité énergétique et de soutien à la croissance.

Douze millions de foyers ont désormais accès au gaz de pétrole liquéfié (GPL) au Nigeria. C'est ce qu'a annoncé dimanche 1er juin, Olu Verheijen (photo), la conseillère à l'énergie du président Bola Tinubu, en marge de la célébration du deuxième anniversaire de son administration. « Notre [programme concernant la, Ndlr] décennie du gaz progresse, 12 millions de foyers ont désormais accès au GPL tandis que des projets d'infrastructure comme OB3, le gazoduc AKK et le doublement d'ALPS permettent de mobiliser le gaz pour l'électricité et l'industrie », a déclaré la conseillère. Et d'ajouter « Cela est en parfaite cohérence avec notre plan de transition énergétique ».

L'essor de l'usage domestique du GPL s'explique notamment par les incitations publiques et la mise en place d'infrastructures en réponse à plusieurs objectifs spécifiques à savoir réduire l'usage du bois et du diesel, améliorer la santé publique et soutenir la croissance de cette filière sur le plan local.

Ce progrès s'inscrit dans un objectif plus large d'augmentation de la production nationale de gaz à 10 milliards de pieds cubes par jour d'ici à 2030. Selon Olu Verheijen, celui-ci repose notamment sur la mise en œuvre de réformes fiscales, la modernisation du cadre réglementaire, et la promotion des investissements dans les infrastructures à travers le Midstream and Downstream Gas Infrastructure Fund (MDGIF). En encourageant la consommation locale et en augmentant la production actuellement autour de 7 milliards de pieds cubes par jour, les autorités veulent faire du gaz un atout pour l'économie et pour les entreprises du secteur.

POUR DÉSENGORGER LAGOS AU NIGERIA

Un projet de transport fluvial à 410 millions €

Face aux défis de mobilité dans Lagos, les autorités affichent un intérêt particulier pour le développement du transport en commun et la diversification des offres. Au nombre des initiatives sont aussi prévus des services de transport fluvial. Les autorités de Lagos au Nigeria prévoient de lancer en juin un projet de transport fluvial, selon une note attribuée à la municipalité par plusieurs médias. Le chantier évalué à 410 millions d'euros devrait être cofinancé par des capitaux publics et privés provenant de partenaires tels que l'Union euro-

péenne, l'Agence française de développement et la Banque européenne d'investissement. Sont entre autres prévus le dragage de voies navigables pour 15 lignes de ferry, le déploiement de plus de 78 ferries électriques et la construction ou la modernisation de 25 terminaux sur le front de mer à Lagos. Les terminaux seront équipés de bornes de recharge, de parkings, d'aires d'attente, de systèmes de paiement numérique, de toilettes et d'infrastructures de sécurité modernes pour assurer le confort des usagers. L'investissement devrait contribuer à

réduire les embouteillages à Lagos, considérée comme la deuxième ville la plus peuplée d'Afrique après Le Caire, avec plus de 20 millions d'habitants. Le projet s'insère aussi parmi les initiatives de diversification du système de transport dans la ville, visant à désengorger la route, principale voie de mobilité. La politique de l'administration municipale a notamment permis de développer un réseau de train urbain grâce au projet Lagos Rail Mass Transit (LRMT), qui a vu la construction de deux tronçons (la Blue et la Red Line) actuellement en exploitation, avec des

capacités de 250 000 et 500 000 passagers quotidiens. Il faut néanmoins indiquer que malgré les initiatives pour développer le transport collectif, la majeure partie de la demande colossale reste encore couverte par des opérateurs privés. L'offre privée dans cet écosystème met en exergue un rapport de complémentarité et appelle à la mise en place de politiques de régulation susceptibles de mieux organiser les activités, afin de limiter les cas d'accidents, d'insécurité (enlèvements répétés de passagers) et d'inconfort.

BOURSE ZURICH

En baisse avant la BCE et de nombreuses données conjoncturelles

La Bourse suisse évoluait dans le rouge lundi matin, les investisseurs restant sur la retenue avant les annonces sur les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) et de nombreuses données macroéconomiques. Les nouveaux épisodes dans la guerre commerciale étaient aussi scrutés de près.

La BCE devrait encore réduire jeudi ses taux d'intérêt, face aux menaces toujours plus vives de guerre commerciale du président américain Donald Trump, qui assombrissent un peu plus l'horizon économique en zone euro. Les analystes s'attendent à une nouvelle baisse d'un quart de point, ramenant le taux de dépôt à 2%. Le calendrier macroéconomique s'annonce chargé cette semaine, avec lundi après-midi l'indice ISM d'activité manufacturière aux Etats-Unis en mai, mardi l'inflation en zone euro au mois de mai, mercredi la publication du livre beige de la Fed et vendredi la croissance au 1er trimestre en zone euro et le taux de chômage en mai outre-Atlantique. En Suisse, le produit intérieur brut (PIB) s'est enrobé sur les trois premiers mois de l'année de 0,8% en glissement trimestriel et hors retombées des événements sportifs, faisant mieux que les précédentes estimations (+0,7%). Selon l'indice PMI des directeurs d'achat industriels, le moral des industriels suisses a poursuivi son déclin en mai, reflétant l'incertitude due à la politique commerciale américaine. Concernant les négociations sur les tarifs douaniers, les experts d'Activtrades ont estimé "que les marchés semblent espérer

que les Etats-Unis soient également intéressés à faire aboutir d'une manière positive les discussions". Les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine pourraient en effet se régler à l'issue d'un échange entre les présidents Donald Trump et Xi Jinping, qui pourrait intervenir "très prochainement", voire dès "cette semaine", ont suggéré dimanche de hauts responsables américains. Mais les spécialistes de Raiffeisen ont averti que c'était la "politique erratique" de M. Trump qui définissait l'évolution de la séance. Le locataire de la Maison Blanche a en effet annoncé vendredi que la surtaxe sur l'acier et l'aluminium passerait mercredi à 50%. A 10h45, l'indice vedette SMI reculait de 0,16% à 12'207,25 points, après avoir ouvert en baisse de 0,07%. Le SLI perdait 0,25% à 1987,20 points et le SPI cédait 0,15% à 16'824,62 points. La majorité des valeurs vedettes restait dans le rouge, à quelques exceptions près, comme Novartis (+1,1%), Geberit (+0,4%) et Holcim (+0,4%). Le laboratoire bâlois a concrétisé l'objectif primaire d'une nouvelle étude clinique avancée évaluant son radioligand Pluvicto contre une forme spécifique de cancer de la prostate. Le géant des maté-

riaux de construction a quant à lui arrêté la date du 23 juin pour l'autonomisation de ses activités nord-américaines et leur introduction en Bourse à New-York et à Zurich sous l'appellation Amrize. Sandoz (-0,02%) était quasiment à l'arrêt, ne profitant pas du lancement aux Etats-Unis de versions biosimilaires des traitements à base de dénosumab Xgeva et Prolia d'Amgen. Les deux autres poids lourds Roche (stable) et Nestlé (-0,7%) ne soutenaient pas l'indice vedette. Les plus fortes baisses étaient toujours enregistrées par Partners Group (-1,8%), désormais suivi par Lindt (-1,4%) et Logitech (-1,3%). Les analystes de Goldman Sachs ont abaissé l'objectif de cours du gestionnaire d'actifs, tout en confirmant la recommandation à l'achat.

Sur le marché élargi, Clariant (-3,6%) baissait fortement en raison d'un traitement hors-dividende de 42 centimes. Bellevue Group (-4,3%) a annoncé la démission du directeur général Gebhard Giselbrecht. Le gestionnaire d'actifs zurichois a également indiqué faire les frais de la politique douanière américaine avec des avoirs sous gestion qui ont encore diminué et s'attend à des résultats semestriels en nette baisse. Implemia (+0,1%) va participer aux travaux de construction d'une ligne de RER au centre-ville de Francfort, en Allemagne, pour un montant des travaux évalués à 200 millions d'euros. Bystronic (+2,6%) a nommé Javier Perez-Freije au poste de directeur financier à partir de décembre.

AVEC LE REGAIN D'INQUIÉTUDES COMMERCIALES L'Europe ouvre dans le rouge

Les principales Bourses européennes sont dans le rouge en début de séance lundi, alors que la semaine s'ouvre sur un regain de tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et après l'annonce de Donald Trump vendredi de nouveaux droits de douane sur l'acier. À Paris, le CAC 40 perd 0,44% à 7.717,07 points vers 07h15 GMT. A Londres, le FTSE 100 cède 0,35% et à Francfort, le Dax recule de 0,18%. L'indice EuroStoxx 50 est en baisse de 0,41%, le FTSEurofirst 300 de 0,16% et le Stoxx 600 de 0,18%. En Pologne, le WIG 20 abandonne 2,14% après la victoire du candidat nationaliste Karol Nawrocki au second tour de l'élection présidentielle, devant le libéral Rafal Trzaskowski. Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi prévoir de nouveaux droits de douane sur l'acier à compter du 4 juin, suscitant la colère des négociateurs de l'Union européenne, tandis que la Maison blanche

s'enlise dans une bataille juridique autour de la légalité de ses mesures douanières. Alors que le regain de tensions sur le plan commercial pèse sur le sentiment, l'attention des investisseurs se portera en Europe sur les publications successives des indices PMI manufacturiers pour la France, l'Allemagne, la zone euro et la Grande-Bretagne, qui donneront de plus amples informations sur la santé des entreprises du Vieux continent. Cette semaine, les projecteurs seront tournés vers la Banque centrale européenne, qui annoncera sa décision sur les taux d'intérêt jeudi. Aux valeurs, Eramet perd 4,9% après avoir annoncé prendre note de l'intention du gouvernement gabonais d'interdire les exportations de manganèse brut à partir de 2029. Atos gagne 3,1% après avoir reçu une offre ferme de l'Etat français pour l'acquisition d'une partie de son ancienne activité de "Advanced Computing", pour une valeur d'entreprise de 410 millions d'euros.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 02 Juin 2025 Valeur : 04 Juin 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	131.6417	131.6567
1	EUR	EURO	149.8346	149.8912
1	GBP	POUND STERLING	178.3521	178.4208
100	JPY	JAPANESE YEN	92.0507	92.0676
1	CNY	CHINESE YUAN	18.2826	18.2879
1	CHF	SWISS FRANC	160.7739	160.8119
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.2012	96.2614
1	DKK	DANISH KRONE	20.1487	20.1526
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.8340	13.8388
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.0123	13.0179
1	AED	UAE DIRHAM	35.8384	35.8484
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.0811	35.0925
1	KWD	KUWAITI DINAR	429.3598	429.5488
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.7475	44.1872
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2435	14.2452
1	LYD	LIBYAN DINAR	24.0877	24.2109
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2969	3.3071
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.6051	178.6051

PARIS

Dans le rouge, nouvelles tensions entre USA et Chine

La Bourse de Paris évolue prudemment lundi pour la première séance du mois de juin, dans un climat qui reste troublé par la mésentente constante entre les Etats-Unis et la Chine. L'indice CAC40 lâche 0,5% vers 7715 points. En cédant près de 0,4% vendredi, le marché parisien avait aligné une quatrième séance de baisse consécutive, ce qui ne l'avait pas empêché de finir la semaine sur un gain hebdomadaire résiduel de 0,2%. Sur le mois de mai, le CAC est parvenu à afficher une hausse de l'ordre de 2,5%, bien que le pic d'incertitude liée aux tensions commerciales internationales ne semble toujours pas passé. La question des 'tarifs' est en effet loin d'être réglée, comme l'illustrent les propos tenus vendredi par

Donald Trump, qui a accusé la Chine de violer les règles provisoires fixées le mois dernier à Genève. Pékin n'a pas tardé à répliquer au durcissement de ton du président américain en affirmant que Washington avait 'gravement compromis' le consensus atteint lors des négociations menées en Suisse. Le ministère chinois du Commerce a notamment cité les mesures américaines limitant les exportations de puces d'IA et la récente révocation des visas pour les étudiants chinois. A la dégradation des relations commerciales entre les deux puissances mondiales s'ajoute maintenant une crise diplomatique dans la foulée des déclarations de Pete Hegseth, le ministre de la défense américain, qui a accusé la Chine de se préparer à po-

tentiellement utiliser la force militaire' en Asie-Pacifique. Là encore, Pékin a réagi en déclarant que les Etats-Unis cherchaient à déstabiliser la région et à semer le trouble, constituant de son point de vue la 'plus grande menace' pour la paix. Les différends diplomatiques persistants entre Washington et Pékin pourraient encore éloigner les investisseurs des actions, voire être à l'origine de nouvelles secousses sur les marchés, préviennent les analystes. Les marchés asiatiques ont d'ailleurs accusé le coup: l'indice Hang Seng chutait de plus de 1,6% lundi en fin de séance, tandis que le Nikkei perdait autour de 1,3% à Tokyo. La résurgence des tensions entre les Etats-Unis et la Chine risque par ailleurs de reléguer au second plan les

nombreux rendez-vous économiques au programme dans les jours à venir. En France, la matinée de lundi est marquée par la publication des indices PMI définitifs mesurant l'activité dans le secteur manufacturier. La contraction de l'activité dans le secteur manufacturier français s'est de nouveau atténuée au mois de mai en France à la faveur d'un redémarrage de la production, selon la version définitive de l'indice PMI publiée lundi. A 49,8, contre 48,7 en avril, l'indice des acheteurs PMI HCOB, produit par S&P Global, s'est redressé pour un cinquième mois consécutif et s'est établi à un niveau très proche de la barre de 50 du sans changement. Les dernières données sur l'inflation de la zone euro, attendues demain,

devraient quant à elles confirmer la tendance au ralentissement des pressions sur les prix, renforçant les anticipations d'un assouplissement monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ce jeudi. Selon les professionnels, l'institution basée à Francfort pourrait, au-delà d'une baisse de taux de 25 points de base, signaler d'autres réductions à venir, dans un contexte de risques croissants pour la croissance économique. Outre-Atlantique, l'attention se portera vendredi sur le rapport mensuel sur l'emploi américain, qui devrait montrer une décélération du rythme des créations d'emplois, ce qui ne devrait pas manquer de faire évoluer la tendance boursière en fin de semaine.

VIOLATION DE L'ACCORD SUR LES DROITS DE DOUANE

**Pékin «rejette fermement»
les accusations américaines**

Les deux pays étaient parvenus le mois dernier à un accord permettant de suspendre temporairement l'escalade commerciale qui avait porté les surtaxes douanières sur les produits américains à 125% et celles appliquées aux produits chinois à 145%.

La Chine a déclaré lundi qu'elle "rejetait fermement" les accusations des Etats-Unis selon lesquelles elle aurait violé un accord conclu le mois dernier visant à réduire les droits de douane imposés réciproquement, faisant craindre une reprise du bras de fer commercial entre les deux plus grandes économies mondiales. Pékin et Washington étaient parvenus le mois dernier à un accord permettant de suspendre temporairement l'escalade commerciale qui avait porté les surtaxes douanières sur les produits américains à 125% et celles appliquées aux produits chinois à 145%.

Après deux jours de rencontre, Washington et Pékin avaient accepté d'abaisser pendant 90 jours leurs droits de douane à respectivement 30% et 10%, s'engageant à poursuivre les discussions en vue d'un accord commercial. Mais le secrétaire d'Etat américain au Commerce, Howard Lutnick, a accusé dimanche Pékin de "ralentir la mise en oeuvre de l'accord", s'exprimant sur la chaîne Fox News. Les Etats-Unis ont aussi accusé la Chine de ne pas respecter les termes de l'accord de détente négocié il y a deux semaines entre les deux pays à Genève. "Sans grande surprise, la Chine a totalement violé son accord avec nous", a

dénoncé le président Donald Trump, sans préciser à quelles actions menées par Pékin il faisait référence.

Pékin dénonce "des mesures restrictives discriminatoires" à son encontre

Le ministère chinois du Commerce a vivement réagi lundi, accusant Washington de "formuler des accusations fallacieuses" et rejetant "fermement ces accusations déraisonnables". La Chine a "fait preuve de fermeté dans la protection de ses droits et intérêts, et de sincérité dans la mise en oeuvre du consensus", a déclaré lundi le ministère chinois du Commerce. Mais Washington "a successivement introduit un certain nombre de mesures restrictives discriminatoires à l'encontre de la Chine", a ajouté Pékin, citant les contrôles à l'exportation de puces pour l'intelligence artificielle et la révocation des visas d'étudiants chinois aux Etats-Unis.

"Nous exhortons les Etats-Unis à trouver un terrain d'entente avec la Chine, à corriger immédiatement ses agissements répréhensibles et à respecter conjointement le consensus issu des négociations commerciales de Genève", a déclaré le ministère. Dans le cas contraire, "la Chine continuera

résolument à prendre des mesures fortes pour défendre ses droits et intérêts légitimes", a-t-il ajouté.

Washington souhaite un échange téléphonique entre les deux chefs d'Etat

Les responsables américains affirment que la Chine fait preuve de lenteur administrative dans l'approbation de licences d'exportation pour des matériaux et d'autres éléments essentiels à la fabrication de voitures et de semi-conducteurs. "La Chine retient des produits qui sont essentiels à la chaîne d'approvisionnement de l'Inde, de l'Europe et ce n'est pas ce que fait un partenaire commercial fiable", a déclaré dimanche le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, lors d'un entretien à la chaîne américaine CBS.

Scott Bessent a néanmoins évoqué la possibilité d'un appel téléphonique "très prochainement" entre les deux chefs d'Etat, ajoutant qu'il était "convaincu" que cet échange permettra de résoudre le problème. Pékin s'est en revanche montré moins disposé à communiquer sur le sujet. Le ministère chinois du Commerce n'a fait aucune mention, lundi, d'une éventuelle conversation entre les deux dirigeants.

ROYAUME-UNI/PMI

**Nouvelle
contraction du secteur
manufacturier en mai**

Le ralentissement de l'industrie manufacturière britannique a été moins marqué que prévu en mai, mais la production, les commandes et les emplois ont continué de chuter, les entreprises invoquant les récentes hausses d'impôts et les droits de douane du président américain Donald Trump, selon l'indice PMI définitif pour le secteur publié lundi par S&P GLOBAL/CIPS.

L'indice de l'industrie manufacturière britannique s'est établi à 46,4 en mai, restant sous le seuil de 50,0 qui sépare la croissance de la contraction pour le septième mois consécutif.

Ce chiffre est toutefois plus élevé que les 45,4 affichés en avril et la lecture préliminaire de 45,1 publiée plus tôt ce mois-ci. Bien que les taux de contraction des nouvelles commandes, de la production et des exportations ont diminué, S&P Global précise que l'environnement manufacturier reste difficile.

"Les données PMI de mai indiquent que l'industrie manufacturière britannique est confrontée à des défis majeurs, notamment des conditions de marché turbulentes, des incertitudes commerciales, une faible confiance des clients et une augmentation des coûts salariaux liés à la fiscalité", a déclaré Rob Dobson, directeur chez S&P Global Market Intelligence.

La baisse de la production en mai est liée à une diminution des nouvelles affaires, la demande nationale et internationale ayant chuté.

La baisse des commandes à l'exportation est principalement liée à la diminution de la demande aux Etats-Unis et en Europe.

L'enquête a montré que 49% des fabricants s'attendent à une augmentation de la production au cours de l'année à venir, soit un peu plus que les 44% d'avril.

Les entreprises manufacturières ont réduit l'emploi au rythme le plus rapide depuis trois mois en réponse aux perspectives économiques incertaines, ainsi qu'à l'augmentation des cotisations de sécurité sociale des employeurs et à l'augmentation de 6,7% du salaire minimum qui est entrée en vigueur en avril. Toutefois, des signes indiquent que le pire de la poussée inflationniste pourrait être passé, selon S&P, car le rythme des augmentations des coûts des intrants et des prix de vente a ralenti.

L'ÉCONOMIE SUÉDOISE SE CONTRACTE AU T1 2025

Oslo affiche une légère croissance annuelle

L'économie de la Suède s'est légèrement contractée au premier trimestre 2025, avec une baisse de 0,2% par rapport au dernier trimestre 2024, selon les données définitives publiées par l'Office des Statistiques vendredi.

Cependant, par rapport au même trimestre de l'année précédente, on observe une modeste croissance de 0,9%. Les chiffres préliminaires publiés à la fin du mois précédent avaient indiqué que le produit intérieur brut (PIB) du pays était stable

au premier trimestre, ne montrant aucun changement par rapport au quatrième trimestre 2024.

Ces estimations initiales suggèrent également une expansion de 1,1% par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le chiffre trimestriel définitif n'a pas répondu aux attentes des analystes, qui avaient prédit une légère révision à la hausse vers une croissance de 0,1%. Au lieu de cela, les données définitives ont montré une légère contraction de l'économie.

ECONOMIE, PAUVRETÉ, INFLATION

L'Argentine de Javier Milei se porte-t-elle mieux ?

L'Argentine vit en ce moment une série d'élections pour renouveler partiellement les sièges du Sénat. Le 18 mai dernier, ce sont les habitants de la région de Buenos Aires qui se sont rendus aux urnes. Le soutien à l'ultralibéral Javier Milei est-il toujours d'actualité ? Et surtout, son programme économique fonctionne-t-il ? Pour l'économiste Laura Testa, pas de réponse en demi-teinte : « la situation ne va pas s'améliorer ».

Dans tout le pays la pauvreté est en hausse et le pouvoir d'achat en baisse. Selon l'Institut national de statistiques argentin, au second semestre 2024, 38% de la population vivait sous le seuil de pauvreté. La plupart des catégories de dépenses, comme l'habillement et l'alimentaire ont atteint des prix équivalents à l'Europe. L'indice Bigmac, qui sert à comparer le prix d'un hamburger dans le monde entier, place l'Argentine deuxième... Le seul pays encore devant, en janvier 2025, étant

la Suisse. Le salaire médian là-bas étant de 7 000 euros. En Argentine, il est estimé à 400 euros.

**L'inflation argentine enfin stabilisée
autour des 2 %**

Avant son élection le président Javier Milei avait promis de passer le pays au dollar et d'arrêter l'inflation. Un an et demi après sa prise de fonction, ce dernier a été atteint. L'inflation au mois d'avril 2025 était de 2,8 %, un chiffre partagé avec fierté sur le compte X du Ministère de l'économie : « Ce chiffre reflète le fort ralentissement de l'inflation qui se produit depuis le début de l'administration du président Javier Milei. »

Pour Laura Testa, cela s'explique par les coupes budgétaires réalisées dans les secteurs publics.

À ces économies se sont ajoutés différents prêts. Début avril, le FMI et d'autres banques mondiales ont accordé 37

milliards d'euros à l'Argentine. « Nous, les économistes, on pense que ce calme est un faux calme. L'inflation est basse grâce aux dollars qui sont entrés avec ces prêts. Mais une fois que cette quantité de dollars aura été épuisée... ».

**Un besoin de dollars constant
pour stabiliser l'économie**

Pour stabiliser son économie, l'Argentine a besoin de dollars. Le 22 mai dernier, le gouvernement a annoncé une mesure allant dans ce sens. Elle consiste à encourager les Argentins à déposer leurs dollars à la banque. Pour le moment, une très large partie de la population garde ses économies en liquide. Empêchant ainsi l'Etat de se servir de cet argent.

Pour Laura Testa c'est insuffisant : « Milei répond à des dogmes économiques, suit des stratégies, mais ne fonde pas le système argentin ».

Le pays continue de dépendre pratiquement exclusivement de sa production agricole. Un domaine qui ne génère pas beaucoup d'argent. « Récemment on a trouvé une réserve importante de cuivre.

On pourrait l'exploiter et l'exporter », ajoute l'économiste. L'an dernier le gouvernement a créé un régime pour encourager les entreprises internationales à venir dans le pays. « Mais au bout de la deuxième année de leurs contrats, elles n'ont plus d'obligation à laisser des dollars dans le pays. Pourquoi on fait cadeau de nos ressources comme ça ? » Il reste 2 ans et demi de mandat à Javier Milei.

La population semble toujours lui accorder sa confiance. Aux dernières élections pour renouveler les sièges du Sénat, dans la Province de Buenos Aires, c'est le candidat du parti de Milei qui est arrivé en tête. Les élections vont se poursuivre dans les 23 provinces du pays.

ETATS-UNIS

Le supercalculateur américain «Doudna» dévoilé

Le département américain de l'Energie vient de confier à Nvidia et Dell la construction de "Doudna", son nouveau supercalculateur dédié à l'IA et au calcul haute performance. Hébergé au Lawrence Berkeley Lab dès 2026, il ambitionne d'accélérer les découvertes dans les domaines de la physique, la biologie et de l'énergie. Le tout pour affirmer la domination des Etats-Unis sur la Chine.

A lors que l'administration Trump a créé un véritable climat hostile pour les chercheurs, entre coupes budgétaires et suppression massive des données, le ministère de l'Energie vient d'annoncer la construction d'un nouveau supercalculateur afin d'accélérer la recherche dans des domaines scientifiques à fort enjeu. Ce nouveau système sera mis en service en 2026.

L'ambition est grande : "L'IA est le projet Manhattan [programme secret américain durant la Seconde Guerre mondiale visant à développer la première bombe atomique, ndlr] de notre époque, et Doudna contribuera à garantir que les scientifiques américains disposent des outils nécessaires pour remporter la course mondiale à la domination de l'IA", a déclaré le secrétaire à l'Energie, Chris Wright.

En hommage à Jennifer Doudna

Son petit nom : NERSC-10, ou plutôt Doudna, en hommage à la chercheuse Jennifer Doudna, co-lauréate du prix Nobel de chimie 2020 pour ses travaux sur la technologie CRISPR (outil de modification génétique qui agit comme des "ciseaux moléculaires").



Deux partenaires technologiques ont été choisis : Nvidia et Dell. Doudna offrira une puissance de calcul plus de dix fois supérieure à celle de Perlmutter, le supercalculateur actuellement en service au National Energy Research Scientific Computing Center (NERSC), situé au Lawrence Berkeley National Laboratory.

Intégration des dernières technologies de Dell et Nvidia

Ce bond de performance s'appuie sur les dernières avancées des deux entreprises partenaires, parmi lesquelles des serveurs Dell PowerEdge à refroidissement liquide direct (technologie

ORv3), optimisés pour l'efficacité énergétique à très haute densité et la plateforme CPU-GPU Vera Rubin de Nvidia, conçue pour les charges de travail intensives en IA et en calcul scientifique. Sera également intégrée une infrastructure réseau Nvidia Quantum-X800 InfiniBand à haut débit, garantissant des communications ultra-rapides et à faible latence entre les milliers de nœuds du système. Doudna a pour ambition d'accélérer les recherches scientifiques dans plusieurs domaines. Il s'agit tout d'abord de l'intégration de l'intelligence artificielle à grande échelle, grâce à des GPU spécialisés pour l'entraînement et l'inférence des modèles ; la

dynamique moléculaire et la modélisation biomoléculaire (découverte de médicaments...); le développement de matériaux avancés (batterie, transition énergétique...); ainsi que la physique des hautes énergies (ou physique des particules).

Traiter les données en quasi temps réel

Le superordinateur prendra également en charge les outils de simulation quantique comme CUDA-Q, proposés par Nvidia, permettant de modéliser et de tester des algorithmes quantiques à grande échelle. Par ailleurs, il sera connecté au réseau Energy Sciences Network (ESnet) permettant aux chercheurs d'accéder, de n'importe où aux États-Unis, à une puissance de traitement sans précédent, et de traiter les flux de données expérimentales en quasi temps réel. Une collaboration est en cours entre le laboratoire du NERSC, les équipes de Dell et Nvidia pour assurer une transition fluide vers la nouvelle plateforme. 11 000 personnes devraient utiliser ce nouveau supercalculateur.

NVIDIA

Une bien mauvaise nouvelle pour le stock de GeForce RTX 50 ?

A lors que les GeForce RTX série 50 – au moins les 5070 – semblent enfin disponibles en quantités, cela pourrait bien ne pas durer. Depuis déjà deux générations de cartes graphiques, la question des stocks de GPU NVIDIA pose problème et ce n'est clairement pas avec la sortie des cartes en architecture Blackwell que les choses se sont arrangées. Le lancement des premiers modèles a été compliqué et ce n'est qu'avec la sortie des GeForce RTX 5070 que les stocks ont semblé plus conséquents, mais une rumeur laisse entendre que l'intelligence artificielle pourrait tout gâcher.

Une stabilisation temporaire de l'offre RTX 50 ?

Entre prix stratosphériques et disponibilité limitée, on ne peut pas dire que le lancement des GeForce RTX 5090 et RTX 5080 ait été une grande réussite pour les amateurs de cartes graphiques NVIDIA. Aujourd'hui, près de six mois après la sortie de ces deux premiers modèles, il semble enfin possible de trouver des GeForce RTX

5090 proches du prix public conseillé par NVIDIA et il faut se tourner vers les modèles de milieu de gamme – la RTX 5070 – pour que la disponibilité des produits ne soit plus véritablement un problème pour faire évoluer sa machine.

Hélas, à en croire une rumeur de plus en plus persistantes sur Board Channels notamment, NVIDIA serait sur le point de revoir sa production de puces avec, pour conséquence directe, une réduction du nombre de GPU pour nos cartes graphiques « gaming ». Une nouvelle pénurie en vue ?

Toujours plus d'IA chez NVIDIA

Pas forcément très connu en France, Board Channels est un forum sur lequel se rendent de nombreux informateurs ayant d'excellents contacts avec les sites de production et les fabricants de composants électroniques. Il y a parfois des rumeurs infondées diffusées sur le forum, mais les indications que l'on y trouve sont souvent fiables et la dernière en date fait froid dans le dos alors que, bien sûr, NVIDIA n'a pas fait le moindre commentaire. Pour faire simple, il se dit que

la production de puces NVIDIA à destination des cartes graphiques « grand public » pourrait baisser de 20 à 30 % dans les prochaines semaines.

Les lignes de production ne sont pas illimitées et NVIDIA ne produisant pas ses propres puces, elle doit faire avec les allocations de TSMC. De fait, NVIDIA doit trouver un équilibre entre la production de puces à destination du marché des joueurs et de celui de l'intelligence artificielle. Comme vous le savez sans doute, ce dernier est bien plus lucratif avec des marges sensiblement supérieures.

Il aurait donc été décidé, chez NVIDIA, de favoriser la production de puces GB40, GB200 et des futures GB300 prévues pour équiper les accélérateurs d'IA au détriment des GeForce RTX. Pour le GB300 notamment, on parle du début de la production de masse vers la fin de l'année 2025 et cela aura donc un impact sur la disponibilité de puces pour les fabricants de GeForce. Qui dit moins de puces, dit moins de cartes et, si la demande reste au même niveau, dit forcément augmentation des prix...
Source : Wccftch

Fuite de données chez Adidas, attaque russe contre la police néerlandaise...

Les 5 actus cyber de la semaine

Adidas alerte certains clients sur la fuite de leurs données. Le fabricant allemand d'articles de sport a déclaré qu'un "tiers non autorisé" avait obtenu certaines données de personnes ayant contacté son service client. Il assure que les coordonnées bancaires et mots de passe ne sont pas concernés.

Un groupe de hackers russes à l'origine du piratage de la police néerlandaise. Les services de renseignement des Pays-Bas ont attribué le vol de données de la police du pays, en septembre dernier, à un groupe de cybercriminels lié à l'État russe. Microsoft, qui a publié un rapport sur ce nouveau gang, a observé des campagnes de cyberespionnage contre des organisations situées dans des états membres de l'Otan.

Zscaler accélère dans les enquêtes sur les menaces en rachetant Red Canary. La société américaine de sécurité du cloud met la main sur Red Canary, une start-up connue pour sa solution de Managed Detection and Response (MDR). À travers cette opération, Zscaler entend surtout automatiser les workflows de remédiation aux cybermenaces.

La République tchèque accuse la Chine d'une cyberattaque contre l'un de ses ministères. Le gouvernement tchèque a déclaré que le groupe APT31 lié à la Chine avait mené une "campagne cyber malveillante" contre son ministère des Affaires étrangères durant la présidence tchèque du Conseil de l'UE en 2022. L'Otan a exprimé sa solidarité et observe "avec une inquiétude croissante" la multiplication des actes cybercriminels liés à l'État chinois.

Check Point acquiert Veriti pour se renforcer dans la gestion des risques. Le fournisseur américain de services de cybersécurité s'empare de Veriti, une start-up israélienne à l'origine d'une solution de gestion préventive de l'exposition aux menaces avec une correction automatisée. Les capacités de Veriti devraient être intégrées à la plateforme Infinity de Check Point.

NOUVELLE TOYOTA AYGO X

Presque la même... en mieux ?

L'Aygo X (prononcez Aygo Cross) fait peau neuve. Et - comme l'indique le suffixe Hybrid 115 - pour la première fois, elle est également devenue hybride pour s'attirer à nouveau les faveurs des citadins. C'est du moins ce qu'espère Toyota.

Nouvelle Toyota Aygo X : presque la même... en mieux ? #1



Son nouveau look n'est pas le fruit du hasard. Le nouveau capot, les phares différents, la calandre modifiée, tout cela semble plus mature (lire : plus robuste) qu'auparavant. Sans toucher à l'identité du mini-SUV. Car même au cœur de la jungle urbaine, nous aimons avoir l'air plus costaud. On peut même dire "musclé" si l'on opte pour la version supérieure GR Sport. Avec sa livrée jaune moutarde (combinée à un toit noir), sa calandre grillagée et ses jantes de 18 pouces plus "robustes", l'Aygo X semble vouloir couper chaque coin de rue aussi droit que possible. Une attitude visuelle qui, soit dit en passant, est soutenue par un réglage plus ferme des ressorts et des amortisseurs.

Avec assistance électrique

Ce qui nous amène naturellement à la

principale modification apportée à cette Aygo X. Fini le trois cylindres de 1 litre, il faut désormais composer avec le système hybride de la Yaris et de la Yaris Cross. Il s'agit donc d'un quatre cylindres en ligne de 1,5 litre développant 92 ch et 120 Nm, assisté d'un moteur électrique synchrone de 80 ch et d'une batterie lithium-ion de 0,8 kWh. Grâce à la fameuse transmission e-CVT (soit une boîte de vitesses à train planétaire), les deux modules travaillent en permanence ensemble pour minimiser la consommation.

Toyota travaille encore à l'homologation de son Aygo X, mais si l'on en croit les 87 g/km de CO2 évoqués par Toyota, la soif de cette citadine devrait tourner autour de 3,8 l/100 km. Ce qui correspond grosso modo à la valeur enregistrée par la Yaris (avec des émissions de CO2 similaires).

Il est tout aussi important de mentionner que, lorsque thermique et électrique oeuvrent de concert, un total de 116 ch et 141 Nm sont transmis aux roues avant (d'où Hybrid 115). C'est 44 ch de plus que le 1 litre utilisé précédemment. Il n'est donc pas surprenant que l'Aygo X s'avère bien plus véloce face au chrono. Le 0 à 100 km/h devrait désormais être effectué en moins de 10 secondes. Toyota affirme également que ce sprint devrait être beaucoup plus silencieux. En raison des kilomètres électriques que vous pouvez parcourir, mais aussi grâce à l'isolation acoustique améliorée, aux vitres plus épaisses (bien que seulement sur les versions supérieures) et à l'échappement modernisé.

Petite et exigue

L'Aygo X gagne 7,6 cm en longueur.

Toutefois, cet allongement concerne exclusivement le porte-à-faux avant. En effet, le nouveau groupe motopropulseur avait besoin d'un peu plus d'espace. Concrètement, cela signifie que l'empattement de 2,43 m n'a pas changé. Il faut donc espérer être conduit par un schtroumpf si l'on veut trouver une place un peu confortable à l'arrière en tant qu'adulte. Le volume du coffre de 231 l n'est pas non plus très élevé. C'est juste assez pour un ou deux sacs de courses. Mais il aurait pu être moindre. Traditionnellement, Toyota place la batterie haute tension à l'arrière, ce qui signifie que l'on se retrouve toujours avec un espace dédié aux bagages légèrement raboté. Dans l'Aygo X, cependant, les Japonais ont réussi pour la première fois à construire le pack de cellules transversalement, de sorte qu'il se loge entièrement sous la banquette arrière. Le volume du coffre n'est donc pas sacrifié. Ils ne lésinent pas non plus sur la sécurité. Non seulement le Toyota Safety Sense est très complet, mais il peut également être mis à jour à distance. Ajouté au nouveau compteur numérique de 7 pouces et à l'unité de climatisation retravaillée, cela garantit que l'Aygo X s'inscrit "électroniquement" dans son époque. Le fait que Toyota enveloppe ensuite ce bling bling binaire d'accastillages de plastique dur gâche quelque peu l'aspect de ce luxe.

D'autant plus que nous supposons qu'elle sera vendue à un prix élevé. Nous ne savons pas encore combien exactement. Comme la nouvelle Aygo X n'est pas attendue chez les concessionnaires avant la fin de l'année, les prix définitifs ne seront communiqués qu'à ce moment-là.



Pourquoi remplir son réservoir de lave-glace avec de l'eau peut devenir une très mauvaise idée ?

En apparence, c'est une astuce de grand-père : remplir son lave-glace avec de l'eau du robinet pour économiser quelques euros. Mais derrière ce geste anodin se cachent plusieurs pièges. Entre risques pour votre visibilité, dégâts mécaniques, voire sanctions en cas de contrôle, utiliser uniquement de l'eau dans votre lave-glace n'est clairement pas recommandé. Voici pourquoi il vaut mieux opter pour un liquide lave-glace adapté.

Un lavage qui ne lave rien

À première vue, de l'eau, c'est propre. Sauf que... pas vraiment. Le liquide lave-

glace n'est pas juste une solution parfumée pour faire joli : il est spécialement conçu pour éliminer efficacement les saletés grasses, les moustiques écrasés, la poussière de freins ou encore les résidus de gasoil présents sur la route. L'eau seule, elle, ne dégraisse pas. Elle ne fait que déplacer la saleté et laisse un film flou sur votre pare-brise. Pire encore, sous un soleil rasant ou de nuit avec les phares qui se reflètent dessus, ce film peut provoquer des reflets gênants, voire dangereux. En clair, vous roulez avec un pare-brise propre en apparence, mais, en réalité, il est opaque.

Quand l'eau abîme votre voiture

Ce qu'on oublie souvent, c'est que l'eau, notamment celle du robinet, contient du calcaire. Ce dernier peut ainsi à terme encrasser les buses de pulvérisation, provoquer des dépôts dans les canalisations du système lave-glace, voire endommager la pompe elle-même. En hiver, le problème est encore plus sérieux : l'eau gèle. Si votre réservoir ou les tuyaux gèlent pendant une nuit froide, vous risquez une fissure du système, ou un blocage complet. Et devinez quand vous vous en rendrez compte ? Exacte-

ment : au moment où vous en aurez besoin.

Une usure prématurée de vos balais

Le liquide lave-glace contient aussi des agents lubrifiants. Ces composants permettent aux balais d'essuie-glace de glisser sans à-coups sur le pare-brise, limitant leur usure. L'eau seule, en revanche, accentue les frottements et accélère l'apparition de traces, de crissements et de zones non nettoyées. Résultat : balais usés plus rapidement, visibilité réduite et un bruit strident d'essuie-glaces qui souffrent – au même titre que vos oreilles.

8 morts et 245 blessés en 24 heures

Huit (8) personnes sont décédées et 245 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 4 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers sur la route nationale n 1, dans la Commune de Messaad, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains au niveau des wilayas d'Alger et de Batna ayant causé des gênes respiratoires à 5 personnes. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem sont également intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un réchaud à gaz (taboua) dans leur domicile familial, ajoute le communiqué.



Le président de la République reçoit le PDG de CMA CGM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le PDG de la Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime (CMA CGM), M. Rodolphe Saadé, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre des Transports, M. Saïd Sayoud.

TIZI-OUZOU

Vaste opération de recherche d'une personne disparue à Tizirt

Le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Tizi-Ouzou a lancé une vaste opération de recherche suite à la disparition d'un citoyen du village Tifra, dans la commune de Tizirt, à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de la wilaya, rapporte lundi un communiqué de cette institution sécuritaire. L'avis de disparition concerne M. Cherkit Amar âgé de 48 ans et résident du village Tifra. L'alerte a été reçue par les services de la gendarmerie le dimanche 1er juin à 15h. Aussitôt d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le rechercher, selon le document. Les équipes de la brigade de la gendarmerie nationale de Tizirt, ainsi que les brigades de recherche et d'investigation du groupement de Tizi-Ouzou et des équipes cynotechniques spécialisées dans la recherche de personnes, sont déployées sur le terrain. L'opérations de recherche est toujours en cours a-t-on informé. La gendarmerie nationale a aussi lancé un appel à toute personne susceptible de détener des informations concernant M. Cherkit Amar, de contacter le numéro vert 1055 ou à se rapprocher de la brigade de gendarmerie la plus proche.

COMMISSION DE L'APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

L'Algérie prend la présidence

L'Algérie a pris lundi la présidence de la Commission de l'application des normes internationales du travail (CAN), dans le cadre des travaux de la 113e session de la Conférence internationale du travail, qui se tient à Genève du 2 au 12 juin. L'élection de l'Algérie à la présidence de cette commission prestigieuse reflète la confiance et la reconnaissance dont elle jouit auprès des membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des partenaires sociaux, grâce à son engagement constructif dans les différentes dynamiques de l'organisation, ainsi qu'à son expérience pionnière en matière de protection sociale, de renforcement du dialogue social et de défense des droits des travailleurs. Pendant son mandat, l'Algérie aura la

responsabilité de conduire les travaux de cette instance essentielle, qui constitue la pierre angulaire du système de contrôle de l'OIT. La commission examinera plusieurs rapports importants, notamment le rapport général de la commission, le rapport du Comité d'experts sur l'application des conventions et recommandations, ainsi que le rapport du Comité de la liberté syndicale. Dans son allocution d'ouverture, le président de la commission a salué l'expérience positive de l'Algérie dans ses interactions avec les organes de contrôle de l'OIT, en particulier à travers la soumission de rapports sur l'application des conventions ratifiées, lesquels sont examinés par le Comité d'experts chargé d'évaluer la conformité des législations et des pratiques natio-

nales avec les normes internationales du travail. A la suite de cette coopération constructive, l'Algérie a engagé des réformes visant à aligner sa législation nationale sur les normes contenues dans les conventions internationales, illustrant ainsi sa ferme volonté de promouvoir et de renforcer les droits des travailleurs. En assumant la présidence de la Commission de l'application des normes internationales du travail, l'Algérie réaffirme son engagement inébranlable à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion du travail décent, de la justice sociale et de la défense des droits des travailleurs, en parfaite cohérence avec les objectifs de l'Organisation internationale du travail.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

La COSOB organise une journée de sensibilisation

Dans le cadre des efforts déployés par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) visant à renforcer la sensibilisation en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive

auprès des assujettis soumis à sa supervision, une journée de formation et de sensibilisation a été organisée hier au siège de la Commission. Selon un communiqué de la COSOB, cette journée a été consacrée à la présentation de la ligne directrice n° 02-2025 relative aux mesures de vigilance à l'égard de la clientèle. L'animation de cette jour-

née a été assurée par : « M. Amine Benchelli, Directeur des études, Responsable de la Cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive auprès de la COSOB et Rachid Mahmoudi, Conseiller auprès du Président de la COSOB ». Plusieurs axes ont été abordés

lors de cette journée, notamment le cadre juridique des mesures de vigilance ; les concepts fondamentaux ; les procédures d'identification des clients et d'évaluation de leurs risques ; la classification des clients selon une approche fondée sur les risques et le traitement des risques liés à la clientèle», précise la même source.

ANEP

Organisation d'une célébration en l'honneur des enfants

Al'occasion de la Journée Mondiale de l'Enfance, l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a organisé, «le 1er juin 2025, une célébration spéciale en l'honneur des enfants des Scouts Musulmans Algériens, à la librairie Chaïb Dzaïr, située au 01, rue Pasteur, Alger-Centre». Lors de cet événement, précise l'ANEP dans un communiqué, les enfants ont eu l'opportunité d'assister à des animations captivantes: la conteuse Amina HAMLAOUI a transporté les jeunes esprits à travers ses récits fascinants dans des univers merveilleux. Aussi, un spectacle ludique assuré par Mister Brownie a apporté émerveillement et sourires



aux jeunes participants. Cette célébration s'est clôturée par un moment festif particulier, où deux délicieux gâteaux ont été découverts et partagés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ajoutant une touche spéciale à cette journée mémorable. À travers cette initiative, « l'ANEP réaffirme son engagement en tant qu'entreprise citoyenne œuvrant à contribuer à l'épanouissement des jeunes générations, et plus particulièrement des enfants de mouvements historiquement engagés pour une Algérie plus forte, en leur offrant des moments de joie et de partage et en les initiant au monde de la culture et de la littérature», conclut la même source.

CLIMAT

Le printemps 2025 est le plus chaud jamais enregistré au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a connu son printemps le plus chaud jamais enregistré, et le plus sec en plus de cinquante ans, a annoncé lundi l'agence météorologique Met office. La température moyenne s'est établie à 9,5 degrés Celsius de mars à mai, un record depuis le début des relevés en 1884. Le précédent record datait du printemps dernier, avec 9,37 degrés. Ce printemps est aussi le plus ensoleillé depuis le début des relevés en 1910, avec 653,3 heures de soleil entre le 1er mars et le 31 mai 2025 au Royaume-Uni, soit 43% de plus que la

moyenne. Il s'agit "également du printemps le plus sec depuis plus de 50 ans" dans ce pays, connu pour son climat océanique, avec seulement 128,2 millimètres de pluie entre début mars et fin mai, selon le Met Office. "Cette combinaison de chaleur et d'ensoleillement, associée à de très faibles précipitations, a créé des conditions difficiles pour l'agriculture et les ressources en eau dans une grande partie du pays", indique l'agence météorologique dans son communiqué. Mi-mai, "le Royaume-Uni connaissait son printemps le plus sec depuis plus

d'un siècle. Et bien que la météo humide récente ait légèrement amélioré les conditions, le printemps 2025 reste le sixième le plus sec depuis le début des relevés en 1836", indique le Met office. Ce chiffre de 128,2 millimètres de pluie est inférieur de 40% à la moyenne depuis le début des relevés. L'Angleterre, en particulier, a "connu son printemps le plus sec depuis plus de 100 ans, battu seulement par celui de 1893", selon l'agence britannique. Mi-mai, l'Agence britannique de l'Environnement avait convoqué une réunion d'anticipation de

son groupe de travail sécheresse, et exhorté les compagnies d'eau à "faire davantage pour préserver les réserves". Selon l'agence, "8 des 10 printemps britanniques les plus chauds ont eu lieu depuis l'an 2000, et les trois printemps les plus chauds ont tous eu lieu depuis 2017, ce qui témoigne de l'évolution de notre climat". Les mers du Royaume-Uni ont aussi connu une vague de chaleur inhabituelle, avec des températures records à la surface en avril et en mai, dépassant les normales de 4 degrés dans certaines régions.